

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 22 DÉCEMBRE 1997

Frank McGuinness

L'Irlande de toutes pièces

Le rapport à l'identité se lit de plusieurs manières dans l'œuvre du dramaturge irlandais

Méconnue au Québec, la dramaturgie irlandaise est pourtant l'une des plus riches du monde anglophone. Foulant les traces d'Oscar Wilde, George Bernard Shaw, William Butler Yeats, Sean O'Casey, J. M. Synge et Brian Friel, Frank McGuinness s'est imposé comme l'un des principaux auteurs contemporains de ce pays, le plus souvent en allant voir ailleurs si l'Irlande — et lui — y était.

RÉMY CHAREST

Dès sa première pièce, *Factory Girls*, créée en 1982 à l'Abbey Theatre de Dublin, le théâtre national d'Irlande, Frank McGuinness s'était éloigné quelque peu des visions que le pays tend à se donner de lui-même. Souvent — au point que l'image est devenue un cliché —, les pièces irlandaises se déroulent en effet dans les cuisines de maisons de campagne où se démentent de rudes ruraux bousculés par l'existence — imaginez *Le Temps d'une paix*, dans une autre architecture. Même installées dans le bucolique comté de Donegal, au nord-ouest de l'île, les femmes que le jeune auteur avait imaginées (en se basant sur celles avec lesquelles il avait grandi) étaient en fait des ouvrières du textile se battant pour garder leur emploi, dans un contexte — déjà — de mondialisation et de rationalisation.

Ce n'était qu'un début. En 1986, on créait à Londres *Observe the Sons of Ulster Marching Towards the Somme*, qui met en scène un groupe de protestants d'Irlande du Nord se préparant à affronter la mort sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale, tout en maugréant à souhait contre Féniens et catholiques. Qu'un catholique irlandais présente ainsi la haine des autres pour son propre groupe n'avait-il pas, dans un pays où le théâtre a parfois déclenché des émeutes, de quoi générer le ressentiment? Point du tout, selon McGuinness, parce que «les Irlandais et les Britanniques sont fortement liés par cette guerre, entre autres par des épisodes comme la Bataille de la Somme. D'une façon, la pièce soulignait que, parmi tant de choses qui nous éloignent les uns des autres, en voici une qui nous unit.»

En fait, souligne-t-il, l'accueil a été nettement plus difficile pour *Caravaggio*, une pièce qui présentait de façon assez descriptive l'homosexualité de cet artiste de la Renaissance. «Le metteur en scène Patrick Mason et moi avons reçu des menaces, des lettres anonymes qui nous traitaient de honte de la nation. Disons que les scènes d'amour ont provoqué une certaine consternation», résume-t-il avec une expression complexe cachée derrière sa barbe rousse.

Si *Caravaggio* avait montré à l'auteur les résistances de ses compatriotes à certaines réalités, l'aventure du côté de l'Ulster lui avait permis de tester les limites de l'identité irlandaise: «Pour moi, écrire cette pièce a donné lieu à une véritable révélation. J'ai pu voir l'étendue de notre ignorance à propos de l'autre tribu, celle du Nord, et de son histoire. L'inverse est également vrai. On s'est fait une véritable politique, en Irlande, de ne jamais enseigner l'histoire selon l'autre point de vue, que ce soit au Nord ou au Sud.»

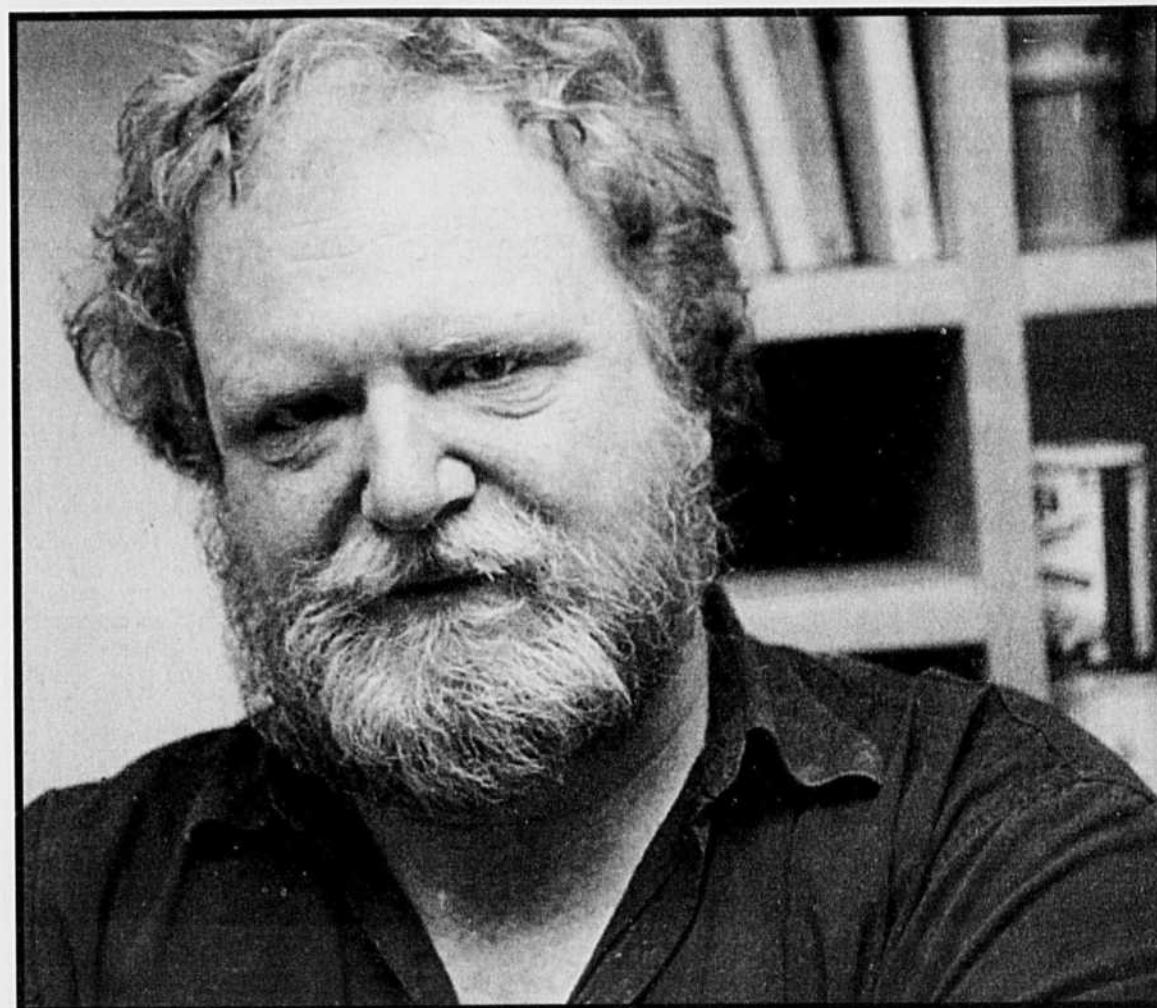
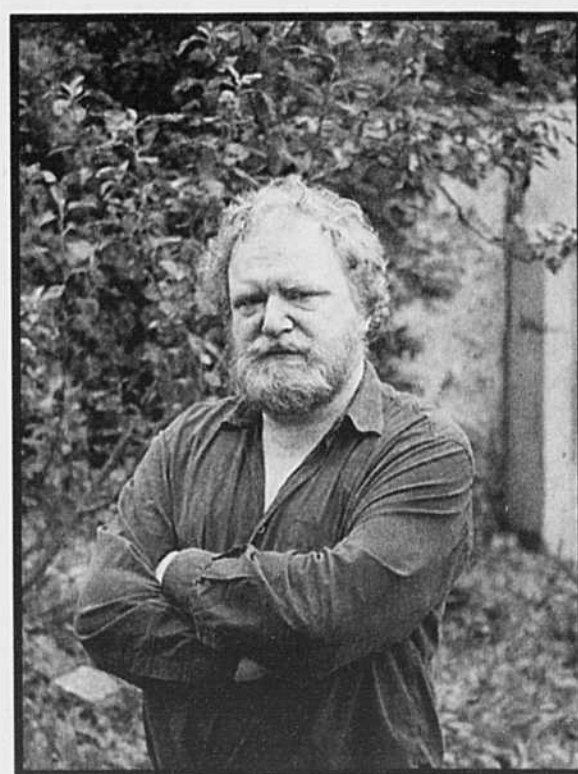
Ce rapport à l'identité irlandaise se lit de plusieurs manières dans l'œuvre de McGuinness. Dans les sujets des pièces — on pense encore à *Carthaginians*, représentation plus ou moins allégorique des lendemains du Bloody Sunday de Londonderry — et jusque dans la tonalité des mots, les scènes se terminant souvent sur un mode incantatoire, comme une litanie ou une prière. «L'enfant irlandais a son premier contact avec la littérature par la liturgie catholique, souligne-t-il. Ça donne un ton à l'écriture, une forme rhétorique qu'on peut rapprocher de la prière. Quand un phénomène s'inscrit aussi profondément dans l'existence, il ressort obligatoirement quelque part.»

La place des questions identitaires dans les pièces de Frank McGuinness, comme dans le théâtre irlandais en général, est indissociable des difficultés considérables qu'éprouve la verte Erin à

se définir de façon claire et à se confronter à son passé: «Je crois que cela a beaucoup à voir avec la nature de l'histoire irlandaise: tous ces conflits, ces bouleversements. Rien ne semble jamais acquis, ni très stable. Et à sa base, on trouve un traumatisme massif et profond: le fait qu'aujourd'hui, nous parlons anglais. Notre rapport à la langue irlandaise est très complexe et révélateur. Tout le monde s'accorde pour dire que le gaélique est important, qu'il est bien de l'apprendre. Mais tout le monde parle anglais — d'ailleurs, même si les Anglais n'avaient pas envahi l'Irlande, les exigences du monde moderne nous auraient poussés à parler l'anglais. Comme langue d'usage courant, le gaélique est en grand danger d'extinction. Et il serait intéressant de voir l'étendue du choc culturel s'il disparaissait complètement.»

Invasion brutale d'un peuple et de sa culture, l'arrivée des Anglais aura toutefois eu quelques conséquences plus heureuses: l'introduction du théâtre, en particulier. «Avant, la littérature irlandaise tenait plutôt du conte et de la saga. Mais le théâtre a été adopté avec enthousiasme quand les écrivains d'ici se sont découvert un véritable don pour cette forme. Pendant longtemps, ils ont écrit en fonction du marché anglais, qu'ils devaient satisfaire pour espérer faire carrière. Ce fut le cas jusqu'à Oscar Wilde. Par la suite, lorsque coïncide la fondation de l'État irlandais et de l'Abbey Theatre, on s'est attaqué beaucoup plus à la définition de ce que nous sommes. Aujourd'hui, il y a toutefois une rupture entre les auteurs qui sont présentement dans la vingtaine et les générations précédentes: ils sont beaucoup plus confiants, beaucoup plus sûrs de leur identité, et leurs références culturelles sont plus larges, plus internationales.»

Les jeunes auteurs pourront vraisemblablement profiter de la popularité à l'étranger de leur théâtre national, une vogue particulièrement forte en Grande-Bretagne. «Je crois que cette popularité a beaucoup à voir avec l'image d'exotisme, plutôt inoffensive, que présente aujourd'hui notre théâtre aux Anglais», précise l'auteur, qui a voulu quelque peu changer cette donne avec son plus récent texte, *Mutabilitie*. Il y présente en effet un séjour plus ou moins imaginaire en Irlande de deux des principales figures de la Renaissance anglaise, le poète Edmund Spenser, auteur de *The Faerie Queene*, et William Shakespeare lui-même — un coup de chapeau à l'origine du théâtre irlandais. Le premier étant dépeint comme un fanatique religieux et le second comme un être déchu, que l'Irlande rend fous, l'image aurait de quoi moins plaire à un public anglais. En tout cas, ce petit règlement de compte avec l'ancien envahisseur, aujourd'hui «envahi» à son tour sur les planches de ses théâtres nationaux, montre bien que les deux pays n'ont pas fini de débattre de leur passé commun.



PHOTOS RÉMY CHAREST

Frank McGuinness: «Tout le monde s'accorde pour dire que le gaélique est important, qu'il est bien de l'apprendre. Mais tout le monde parle anglais. D'ailleurs, même si les Anglais n'avaient pas envahi l'Irlande, les exigences du monde moderne nous auraient poussés à parler l'anglais. Comme langue d'usage courant, le gaélique est en grand danger d'extinction. Et il serait intéressant de voir l'étendue du choc culturel s'il disparaissait complètement.»

L'adaptation et la chanson

Débarqué à Dublin, en 1971 pour étudier la littérature et le Moyen Âge, Frank McGuinness se met à l'écriture dix ans plus tard, alors qu'un vague boulot de réviseur ressemble de plus en plus au chômage. «En commençant à écrire, je ne savais pas si ce serait un roman ou une pièce. Quand il m'est surtout venu du dialogue à l'esprit, j'ai su que ce serait le théâtre.»

Pour lui, devenir dramaturge ne consiste pas seulement à entendre des voix. Outil premier d'apprentissage, l'adaptation de Lorca, d'Ibsen, de Brecht, etc.: «Un dramaturge se doit de connaître les grands auteurs, de comprendre comment fonctionnent leurs pièces, quels en sont les mécanismes. Il faut se plonger dans ces pièces pour bien apprendre. Les acteurs, les scénographes, les metteurs en scène doivent apprendre les techniques et l'histoire de leur métier. Même chose pour les auteurs.»

Véritablement somptueuses, ses adaptations se distinguent entre autres par l'actualité et la véracité du langage utilisé. Evitant de neutraliser la langue, McGuinness ne se gêne pas pour mettre côte à côte tous les niveaux de langage disponibles, de l'argot aux formes les plus recherchées.

Dans une superbe adaptation du *Cercle de Craie Caucasiens*, les tribulations du personnage principal à travers les montagnes et vallées du Caucase se traduisaient par l'utilisation de régionalismes différents pour chaque nouvel endroit. Conséquence de cet usage très incarné, une certaine perte de longévité: «Je crois que mes adaptations auront une vie utile de dix ou quinze ans. Les pièces elles-mêmes seront toujours là, mais chaque génération doit se les réapproprier.»

L'auteur reconnaît volontiers que ce travail d'adaptation et de lecture — que vient compléter depuis quelques années l'enseignement universitaire — influence fortement son œuvre: «Picasso disait qu'il faut copier tout le monde, sauf soi-même. Dans ma plus récente pièce, *Mutabilitie*, il y a beaucoup de musique et de chansons. C'est une des choses que j'ai apprises de Bertholt Brecht — qui avait l'avantage, pour cela, de travailler avec Kurt Weill...»

Pour ses chansons, McGuinness a souvent l'avantage de travailler avec Marianne Faithfull, légende rock

qui fit justement la connaissance de l'auteur en jouant son adaptation de l'*Opéra de quat'sous* de Brecht. Plusieurs chansons du spectacle *20th Century Blues: An Evening in the Weimar Republic*, dont Faithfull donnait les dernières représentations à Québec et Montréal en juillet dernier, étaient d'ailleurs des adaptations du Dublinois. Trois textes originaux de McGuinness se retrouveront sur le prochain album de la chanteuse, à paraître en 1998.

Si l'écriture de chansons l'a aussi encouragé à se remettre à la poésie, Frank McGuinness prendra d'abord un repos d'écriture bien mérité: en 1997, il a livré tour à tour une adaptation d'*Electre* de Sophocle, sa nouvelle pièce *Mutabilitie*, et une adaptation pour le cinéma de *Dancing at Lughnasa*, la plus célèbre pièce de Brian Friel, un des maîtres du théâtre irlandais contemporain.

Rencontre entre les principaux représentants de deux générations de dramaturges, cette adaptation sert aussi d'inspiration à McGuinness pour la conduite de sa carrière: «Friel se distingue particulièrement par sa longévité: quarante ans de créativité continue, c'est véritablement remarquable.» Après quinze ans d'une carrière qui ne fait que grandir, il semble bien parti pour suivre les traces de son aîné.

Pour en savoir plus

■ Les pièces de Frank McGuinness ont toutes été publiées, en anglais, par la maison britannique Faber & Faber, qui les a récemment regroupées en deux collections.

■ Deux des pièces traduites en français ont été publiées: *Someone to Watch Over Me*, publiée sous le titre *Quelqu'un pour veiller sur moi* par Les éditions Théâtrales, en 1996, et *Observe the Sons of Ulster Marching Towards the Somme* (Regarde les fils de l'Ulster qui avancent vers la Somme), dans la revue *L'Avant-Scène Théâtre*, également en 1996.

■ La plus récente pièce de l'auteur, *Mutabilitie*, est à l'affiche du Royal National Theatre de Londres jusqu'au 17 février prochain.

R. C.

tombée publicitaire : le lundi 22 décembre

Ne manquez pas notre **cahier spécial**

LE DEVOIR

publié le **10 janvier prochain!**

Éducation

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 21 au 27 décembre 1997

Calendrier économique

Canadien	Heure	Indice
Jour		
22/12	8h30	Assurance Emploi (octobre)
23/12	8h30	Emploi, heures travaillées et rémunération (octobre)
24/12	8h30	Produit Intérieur Brut (PIB: octobre)
26/12	8h30	Indice des prix des matériaux (novembre)

Américain	Heure	Indice
Jour		
23/12	8h30	Produit Intérieur Brut (PIB 3ième trimestre, Final)
23/12	8h30	Déflateur du PIB (3ème trimestre)
23/12	9h00	Ventes au détail, Mitsubishi (16 décembre)
23/12	10h00	Commandes de biens durables (novembre)
23/12	14h40	LJR Redbook: total des ventes au détail (23 décembre)
24/12	8h30	Réclamation de pertes d'emplois initiales (19 décembre)
24/12	8h30	Revenu Personnel (novembre)
24/12	8h30	Moins les dépenses (revenu personnel de novembre)

Assemblées annuelles

Compagnie	Date	Heure	Lieu
Vior Inc (Ressources)	22 décembre 97	10h00	Québec

Nouvelles émissions

Compagnie	Valeur	Prix unitaire	Date
Ress Min. Normabec	Action ord.	0.60\$ l'action	31/12/97

Divisions d'actions

Compagnie	Ratio	Clôture des registres
Northern telecom Limited	2 pour 1	Avis préliminaire; assemblée 18/12/97
Cinram International Inc	2 pour 1	Avis préliminaire, assemblée le 12/02/98
Wade Cook Finl Corp	3 pour 1	19/12/97
Arbor Drugs Inc	1.5 pour 1	8/12/97
Groupe CGI Inc	2 pour 1	Cat A avec droit de vote subordonné, 15/12/97
Price Communication Corp	5 pour 4	10/12/97

Offre d'achat et programmes de rachats d'actions

Compagnie	Acheteur	Offre	Expiration
Autostock	Nova Scotia Ltd	5.50\$/action (vente forcée)	30/12/97
Domco IncArmstrong Acquisition Canada Inc1		26.50\$/action ordinaire	
2) 15.50\$ plus un montant par bon de souscription			
3) 2409.09\$ par tranche de 1000\$ de débenture à 8.5%/30/12/97			
Orbit Oil and Gas LtdSunoma Energy Corp		1.70\$ par action	6/01/98
Synergistics Inds.1250828 Ontario Inc22\$ par action (vente forcée)			Sans échéance
Angoss Software CorpSLM Software Inc0.25\$ par action (vente forcée)			29/12/97
Pegaz Energy Inc Pegaz Energy Inc1		1 action ord par action priv. A	
2) 1\$ + prime de 0.025\$ + 0.25\$ (dividende couru)			24/12/97
International Petroleum CorpSands Petroleum AB1.15 action de Sands			23/12/97

Expiration de bons ou droits de souscription

Compagnie	Expiration	Pour obtenir une action
Devine Entertainment Corp	31/12/97	Un bon + 2\$
Dalton Resources Ltd	15/03/98	Échéance reportée du 15/12/97 au 15/03/98
Xplor S.A. (avis préliminaire)	5/01/98	Bon échéant le 5 janvier 98 reporté au 4 février 98
Brandon Energy Ltd	31/12/97	Un bon + 1.25\$

Remboursement total d'une émission (actions & obligations)

Compagnie	Valeur	Modalités
Westcoast Energy Inc10.6%, 15/01/06	100% du capital, remboursé au 15/01/98	
Emco Ltd	8%, 31/12/00	100%, remboursé au 31/12/97
Emco Ltd	8%, 31/12/00	1000\$ + 12\$ et intérêts courus par 1000\$ de débenture @ 8%
Canadian Split Share Corp / Nova Corp of Alberta PEAC	11.4976712\$ par PEAC de Nova	
Banque de Dév. du Canada8.26%, 5/01/2006	100% du capital + intérêts courus de 41.30\$ par 1000\$ de débenture détenue.	

Programme d'achat et de vente pour détenteurs de petits lots

Compagnie	Expiration	Modalités
Moore CorporationLtd	25/02/98	Détenteurs de 99 actions ordinaires ou moins

Émission de droits de souscription

Compagnie	Détails de l'émission	Expiration prévue
Chauvo Resources LtdUn droit par action ordinaire; un droit + 5.95\$ pour souscrire un part de société en commandite de cat A de Fort Chicago Energy Partners LP		5/01/98
Summit Resources LtdUn droit pour chaque groupe de 4 actions détenues; un droit + 5.95\$ pour souscrire un part de société en commandite de cat A de Fort Chicago Energy Partners LP		6/01/98

Ces renseignements proviennent de sources que nous croyons dignes de foi. Toutefois, nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Ce bulletin d'information pourrait aussi être incomplet.

Tassé

Tassé & Associés, Limitée

TRIPTYQUE

Téléphone et télécopieur: 597-1666

Daniel Mativat et Louis Vachon

DICTIONNAIRE DE PENSÉES POLITIQUEMENT TORDUES



Daniel Mativat et Louis Vachon

DICTIONNAIRE DE PENSÉES POLITIQUEMENT TORDUES

315 p., 20 \$

Concocté par deux profs de Montréal heureusement animés par l'esprit potache, par l'ironie, ce dictionnaire est... une obligation! D'autant plus que même l'avant-propos est coulé dans le tonique.

Trufo Misto, Le Devoir

Des laitiers tenaces dans un marché dominé par de puissantes laiteries

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

En 1986, Jacques Carrière avait 22 ans. Comme son père, il avait choisi de devenir laitier. Mais il ne voulait pas en rester là. Il avait l'ambition de graver les échelons dans l'administration de La Ferme Saint-Laurent, une entreprise qui appartenait alors à plus de 300 distributeurs de lait, lesquels furent complètement dépassés par les événements qui ont conduit à la perte de cette coopérative fondée en 1926.

Ces laitiers furent par la suite embauchés par diverses grandes laiteries, Sealtest, Natrel, Saputo, etc. Dans un très grand nombre de cas, ils perdirent leur statut d'entrepreneur indépendant et devinrent de simples livreurs de lait, ne travaillant qu'à commission pour un employeur qui décide de tout, au lieu de vendre à profit les produits laitiers à une clientèle généralement fidèle et personnalisée.

Néanmoins, dès 1987, ces laitiers fondèrent une association qui regroupait au départ 125 membres. Au fil des ans, il est resté un petit noyau d'irréductibles, qui au fond n'ont jamais accepté la disparition de La Ferme Saint-Laurent. En juin dernier, ils se sont retrouvés à dix pour fonder une nouvelle entreprise portant un nom évocateur: Coopérative des distributeurs laitiers La Ferme. L'investissement initial fut minimal: 50 000 \$ pour l'acquisition d'un entrepôt frigorifique qui pourrait contenir 10 fois plus de lait qu'il n'en reçoit maintenant. Le lancement de cette coop a bénéficié du parrainage de la Coopérative de développement régional de Montréal.

La coop permet la mise en commun de certains services, notamment celui de négocier les prix les plus avantageux avec les fournisseurs et d'organiser progressivement un meilleur réseau de distribution dans la région métropolitaine. Chaque laitier membre conserve sa pleine autonomie pour mener ses affaires; il est propriétaire de son camion et de son achalandage. Chacun se voit livrer séparément les commandes qu'il a placées.

Pour l'heure, ce peloton de distributeurs laitiers indépendants, dont les livraisons hebdomadaires ne totalisent que 25 000 litres de lait, est d'une certaine façon quantité négligeable sur le marché montréalais par rapport à la bataille que se livrent Natrel et Parmalat (une société italienne qui a fait récemment l'acquisition de Sealtest). Ces deux grands groupes possèdent ensemble au moins 90 % de ce marché métropolitain.

Une entente avec Agronor

Les membres de la petite coop La Ferme ont conclu une alliance (qui pour l'instant est verbale) avec Agronor, la coopérative des producteurs laitiers de l'Outaouais, qui trouve ainsi un nouveau débouché dans la région montréalaise, d'autant plus que ses ventes de lait ont connu une baisse de 5.4 % l'an passé sur son marché traditionnel qui inclut la ville d'Ottawa. Agronor voulait venir sur le marché montréalais depuis plusieurs années. Avec des revenus de 26 millions, dont 47 % provenant de la vente de lait, Agronor apparaît toutefois comme un bien petit joueur dans le vaste marché métropolitain, en comparaison d'Agropur, qui détient désormais 100 % des actions de Natrel et qui déclare des ventes de un milliard. Toutefois, les dirigeants d'Agronor



ARCHIVES LE DEVOIR
Michel Pichette, président, et Jacques Carrière (à gauche), vice-président de la coop La Ferme.

connaissent déjà ces concurrents puisqu'ils les fréquentent déjà dans le marché de l'Outaouais.

Michel Pichette, président de la coop La Ferme (lui aussi un ancien sociétaire de La Ferme Saint-Laurent), et Jacques Carrière, vice-président, se présentent donc aujourd'hui comme ceux qui offrent un autre choix,

VOIR PAGE SUIVANTE: LAITIERS

Relais d'affaires

LAURENTIDES

SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS

MANOIR SAINT-SAUVEUR



Hôtel de villégiature «4 étoiles», situé au cœur du village de Saint-Sauveur. 220 magnifiques chambres et 13 salons de réunion. Activités sportives intérieures et extérieures. Forfait Affaires: à partir de 60\$/pers./nuit, occ. double, incl. petit déjeuner, hébergement, stationnement intérieur, 2 pauses café, équipement AV de base, frais de service.

227-1811 (Mtl direct) 1-800-361-0505



RELAIS & CHÂTEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

LAURENTIDES SAINTE-ADELE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Gourmet Magazine: "1996 America's Top Tables Award"
Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42.50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.

Tél. sans frais de Mtl: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE

SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

Pour annoncer, contactez Jean de Billy
au 985-3322 ou au 1-800-363-0305



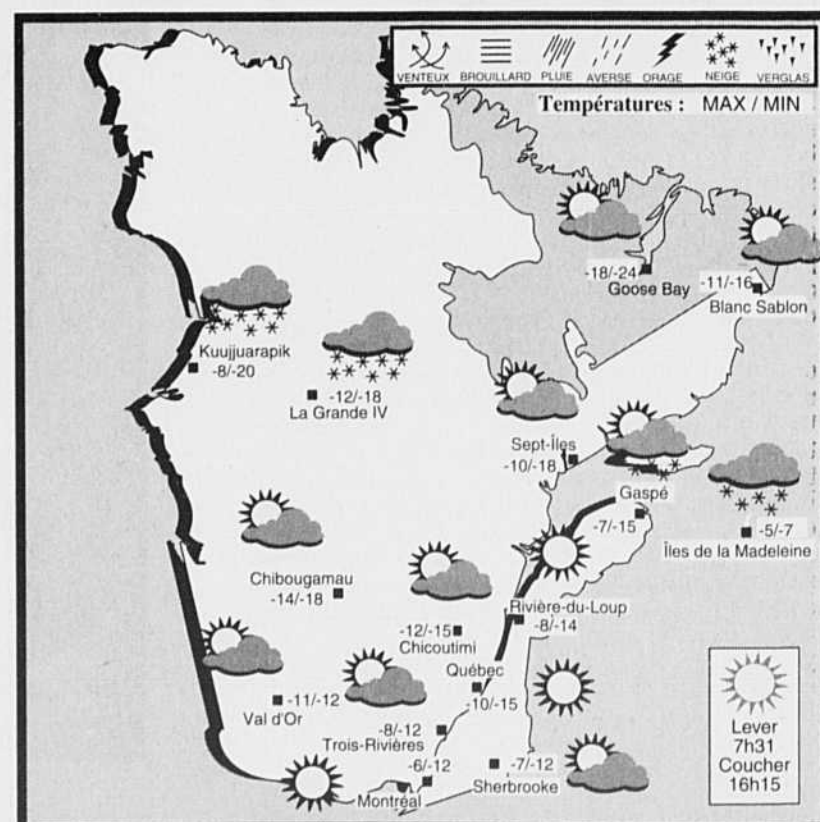
ASSOCIATION
DIABÈTE
QUÉBEC
et ses associations
affiliées

Pour l'amour
de la vie!

Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux! Renseignements et dons:
(514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
	max -6	min -12	max 0	-5/-3	-12/-6



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
	max -10	min -15	max -5	-11/-2	-16/-7

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
	max 0	min -11	max 0	-4/0	-6/-1

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

• ÉCONOMIE •

La Deutsche Bank veut profiter de l'euro pour croître en Europe

ARNAUD LEPARMENTIER

ÉRIC LESER

LE MONDE

Rolf Breuer, président du directoire de la banque, explique au *Monde* qu'il n'est pas candidat au rachat du CIC mais cherche un partenaire en France. Il estime que Français et Allemands ne sont pas encore prêts à accepter toutes les conséquences du passage à la monnaie unique.

Vous avez déclaré en juillet être intéressé par l'achat d'une banque en France. Est-ce toujours le cas?

Nous cherchons plutôt un réseau de distribution. Cela peut être une banque, une compagnie d'assurances ou un réseau de conseillers financiers indépendants. Ce que nous voulons faire en France, ce n'est pas de la banque de proximité, mais distribuer des produits à forte valeur ajoutée dans trois secteurs: celui de la gestion privée, en proposant des produits de placement, celui de l'accession à la propriété, avec des prêts hypothécaires, et enfin celui de la retraite. Dans ce domaine comme dans celui du financement de la santé, tout ne peut plus être du ressort de l'État.

Dans le passé, la Deutsche Bank a montré un intérêt pour le CCF. Est-ce encore à l'ordre du jour?

Nous n'avons jamais fait d'offre aux actionnaires ou aux dirigeants du CCF. Mais nous avons toujours pensé que c'était l'une des banques françaises les plus rentables et avons toujours eu des relations amicales avec elle.

Serez-vous candidats au rachat du CIC ou du GAN?

Non, nous ne serons pas candidats à l'achat du CIC. La structure de ce groupe est très décentralisée, avec des filiales régionales fortes. Une banque étrangère ne peut pas gérer cela. Le GAN ne serait pas non plus une bonne solution pour nous.

Il ne reste plus que Paribas, la BNP ou le Crédit lyonnais...

Nous n'avons aucun projet actuellement avec les établissements cités. Nous n'avons même aucune négociation en cours. Je crois comprendre que tout n'est pas à vendre en France!

La Deutsche Bank pourrait-elle envisager de lancer une OPA hostile en France?

Jamais. Dans notre métier, les OPA hostiles ne mènent

nulle part. Il faut avoir le soutien de la direction en place pour sauvegarder les activités existantes.

Ne craignez-vous pas une réaction défavorable en France, même en cas d'offre amicale, compte tenu de l'offre d'Allianz sur les AGF?

Actuellement, le climat est très tendu. Cela montre que les esprits ne sont pas encore prêts à accepter toutes les conséquences du passage à la monnaie unique. C'est vrai en France comme en Allemagne. Beaucoup de dirigeants pensent qu'il leur suffit de grossir un peu sur leur marché intérieur pour faire face à l'euro, en conservant leur indépendance. Ils n'ont pourtant aucune chance. Dans ce que nous appelons «l'Euroland» [le pays de l'euro], la dimension nationale ne sera pas suffisante.

Pensez-vous que certaines banques européennes vont disparaître avec l'euro?

La date fixe prévue pour le passage à la monnaie unique a un effet accélérateur sur les décisions stratégiques. Les banques savent qu'avec l'euro, les prix seront plus transparents en Europe et la concurrence plus forte. Elles doivent donc choisir maintenant: soit elles se cantonnent à certaines niches dans lesquelles elles sont très performantes, soit elles décident de faire partie des acteurs globaux sur le marché de l'euro. Elles doivent alors s'en donner les moyens.

Ce choix n'entraînera pas nécessairement la disparition de nombreuses banques, mais beaucoup de regroupements. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'alliances ou de partenariats, ou encore, lorsqu'il s'agit de rapprocher deux très grandes entités, d'un groupe composé de deux sociétés sœurs. La fièvre qui s'est emparée des boursiers, spéculant sur le thème des fusions, me paraît donc un peu trop simpliste.

En Allemagne comme en France, la rentabilité de la banque commerciale est faible. Comment peut-on y remédier?

L'Allemagne est un pays surbanarisé où le coût du travail est élevé. Le coefficient d'exploitation [le rapport entre les charges et les revenus] y est bien plus important qu'au Royaume-Uni ou en Italie. La France se trouve dans une situation pire. Mais ce n'est pas une consolation, et nous avons dans les deux pays à travailler sur la réduction des coûts et sur l'augmentation des revenus.

La concentration va-t-elle se poursuivre dans le secteur bancaire en Allemagne?

Je ne crois pas. Il n'y a pas beaucoup de place pour

d'autres fusions en Allemagne. La moitié du marché est entre les mains des Sparkassen, les caisses d'épargne. Elles fusionnent entre elles. Un quart du marché est entre les mains des Volksbanken, les banques coopératives, qui sont dans la même logique. Il ne reste donc que 25 % du marché pour les banques privées, y compris les étrangères. C'est très peu. C'est pourquoi la stratégie de la Deutsche Bank est de croître hors de ses frontières, dans d'autres pays d'Europe.

La bancassurance peut-elle être une autre voie de développement pour la Deutsche Bank en Allemagne?

Certainement. Dans ce domaine, nous ne pouvons plus nous contenter de croissance interne.

La Deutsche Bank a choisi d'être un acteur global, dans le domaine de la banque d'investissement notamment. Pouvez-vous y arriver sans acquisition aux États-Unis?

Nous sommes déjà parmi les cinq premiers dans les marchés dits globaux, comme ceux de changes ou de taux. Ce n'est pas encore le cas dans les marchés d'actions ou dans le conseil en fusions et acquisitions, mais c'est aussi notre objectif. Pour l'atteindre, nous développer en Asie et aux États-Unis, nous voulons nous appuyer sur notre crédibilité en Europe, comme les banques américaines se sont appuyées sur leur marché intérieur pour conquérir l'Europe et l'Asie. Notre priorité aujourd'hui est donc d'être en ordre de bataille en Europe.

Vous avez eu quelques difficultés à intégrer les équipes de votre filiale anglaise, Morgan Grenfell...

Je crois qu'il y a un effort à faire dans les deux sens. Le personnel de la banque commerciale apprend beaucoup de celui de la banque d'affaires mais l'inverse est aussi vrai. Mais il faut beaucoup de temps pour créer une culture commune.

La crise en Asie vous a-t-elle amené à réviser votre stratégie dans cette zone?

Non. Comme tout le monde, nous avons réduit nos engagements déjà bien avant la crise. Les statistiques montraient une incroyable progression de la dette privée en Thaïlande. La crise en elle-même n'était pas une surprise. La seule question était de savoir quand elle allait éclater.

Quel rôle voulez-vous jouer dans l'industrie en Allemagne? Votre rôle de conseil de Krupp dans son OPA hostile sur Thyssen au printemps a été contesté...

Nous avons toujours dit que les participations croisées ne sont pas essentielles à notre activité. Il s'agit de partici-

pations historiques. Si nous pouvons les céder, nous le ferons. Mais nous avons un problème fiscal. Ces participations dans des entreprises cotées en Bourse sont dans nos livres à des valeurs comptables très faibles alors qu'elles ont des valeurs de marché élevées aujourd'hui, ce qui fait ressortir le montant de plus-values à plus de 34 milliards de marks. Ces plus-values sont soumises en totalité à l'impôt sur les sociétés lorsque nous les réalisons.

Quant à la tentative d'OPA de Krupp sur Thyssen, elle marque le début d'une nouvelle ère. Il y aura d'autres OPA hostiles en Allemagne. Même si les politiques et le grand public n'étaient pas prêts à accepter une telle opération au printemps, sa justification économique était bonne, comme le montrent les discussions en cours aujourd'hui entre les deux groupes.

Pensez-vous que les dirigeants allemands se préoccupent suffisamment de la rémunération de leurs actionnaires?

Ils y sont de plus en plus attachés car il y a une proportion croissante d'actionnaires étrangers dans le capital des entreprises allemandes. C'est une des influences positives du capitalisme à l'anglo-saxonne.

Les difficultés pour réformer l'Allemagne et la France vous paraissent-elles comparables?

Je ne ferai pas de comparaison. Je crois que les environnements sont très différents. Je suis déçu par ce que nous sommes capables de faire en Allemagne même si tout le monde a bien compris que notre système de protection sociale a atteint ses limites et qu'il faut regagner de la compétitivité par rapport à l'étranger.

Croyez-vous à la capacité de la zone euro à créer de la croissance et de l'emploi?

L'euro offre la possibilité de briser les blocages. Il va mettre en lumière les forces et les faiblesses de chaque pays en matière de compétitivité. Il n'y aura plus de possibilité pour dissimuler la réalité. Nous avons en outre un environnement finalement très favorable pour les réformes: une reprise économique en cours qui va se poursuivre dans les prochaines années; des niveaux d'inflation et de taux d'intérêt historiquement au plus bas; de bonnes chances d'augmenter les profits. Le seul domaine dans lequel les progrès seront faibles dans les prochains mois est celui du chômage. Mais l'euro va ouvrir un champ considérable d'occasions pour l'innovation, la créativité, l'expansion, pour la croissance et pour la création d'emplois. La solution est dans l'ouverture et les politiques devront agir en ce sens.

LAITIERS

La coop La Ferme entend favoriser la distribution de produits venant de petites industries du Québec

SUITE
DE LA PAGE
PRÉCÉDENTE

c'est-à-dire «un bon prix et un meilleur service». Ils sont bien loin encore d'avoir retrouvé la situation confortable d'antan, lorsque la Ferme Saint-Laurent enregistrait des revenus de 75 millions.

Peut-être n'y parviendront-ils jamais, mais ils n'en sont pas moins motivés à la pensée de récupérer une partie de ce qu'ils ont perdu en 1986. À la suite d'informations selon lesquelles le lait de Saint-Laurent était contaminé, il avait suffi de deux rappels (de tout le lait qui était rendu dans les magasins) qui ont coûté 500 000 \$ chacun pour jeter par terre cette entreprise, dont l'actif fut récupéré par Purdel, une autre coop laitière qui devint par la suite partenaire d'Agropur pour former Natrel.

Le petit groupe de laitiers irréductibles entend donc travailler désormais à récupérer les autres laitiers qui auraient la nostalgie du temps passé et qui voudraient retrouver leur fierté de distributeur indépendant pour se joindre à la coop La Ferme. M. Pichette conserve pour sa part une certaine rancœur pour les grandes laiteries à cause de la façon dont elles ont traité les laitiers. Normalement, il y a un écart de 15 à 20 ¢ pour un sac de quatre litres entre le prix du laitier et celui payé chez le marchand détaillant. La différence s'explique du fait que le laitier livre à domicile et qu'il fait même crédit, des services additionnels pour lesquels le consommateur accepte de payer un peu plus cher.

Toutefois, lorsque l'écart atteint 60 ¢, comme cela s'est produit, le consommateur a tendance à délaisser son laitier. En revanche, ajoute M. Pichette, Natrel n'a pas voulu offrir à ses laitiers indépendants des prix pour soutenir la concurrence qu'elle créait elle-même dans les magasins. Ce sont de telles pratiques, explique le président de cette nouvelle coop de laitiers, qui ont incité huit distributeurs à quitter Natrel il y a 18 mois.

Par ailleurs, M. Carrière avait été le premier à prendre ses distances en 1993 ou 1994 parce que sa clientèle était essentiellement commerciale (restaurants et dépanneurs), secteur où la concurrence des grandes laiteries s'était

manifestée en premier. Un certain nombre de laitiers indépendants ont pu un certain temps distribuer les produits de Mont-Blanc, qui appartenait à Perrette, mais lorsque celle-ci a déclaré faillite, il a fallu chercher ailleurs. Ils ont trouvé Crémérie de Trois-Rivières, laquelle fut vendue à Saputo, un an plus tard. Il a suffi de quelques rencontres préliminaires avec les dirigeants de cette firme pour conclure que les laitiers indépendants n'y étaient pas les bienvenus.

Agropur se fait menaçante

Et voilà maintenant une entente avec Agronor, qui est une petite coopérative laitière mais qui est tout de même partenaire dans le Groupe Lactel avec plusieurs autres coop (Agrinove, Nutrinor, Purdel, etc.), sauf Agropur, qui est de loin la plus grosse et qui apparait menaçante aux yeux des autres. Le Groupe Lactel se spécialise dans les produits laitiers, tels les fromages, le beurre, le lait évaporé, le lait U.H.T. et la poudre de lait.

Agropur se fait menaçante pour ses «sœurs» parce qu'elle pratique une politique d'expansion très dynamique non seulement sur le plan des marchés, mais également dans le recrutement des producteurs laitiers comme sociétaires, partout à travers le Québec. Agropur compte maintenant environ 4600 membres, alors qu'Agronor n'en a que 446.

Quoi qu'il en soit, le petit noyau de laitiers irréductibles considère avoir établi une excellente relation d'affaires avec Agronor et entend vendre à Montréal son lait (Château est sa marque de commerce). Ces laitiers offrent en outre une variété de produits, dont du beurre, du yogourt (celui de Delisle-Dano), du lait au chocolat, des œufs, à raison pour l'instant d'au plus 100 caisses de 15 douzaines par semaine. L'eau de source, qui est aussi un produit non périssable, intéresse également ces laitiers.

La coop La Ferme, elle-même composée de très petits entrepreneurs indépendants, entend favoriser la distribution de produits venant de petites industries du Québec. Faut-il y voir le début d'une belle et grande aventure ou alors le dernier sursaut de petits et modestes entrepreneurs dont le rêve a été brisé? L'avenir fournira la réponse.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •



INTER PARES

WORKING FOR CHANGE... AMONG EQUALS
OULVER POUR LE CHANGEMENT... ENTRE ÉGAUX

Inter Pares, une organisation canadienne de justice sociale, crée des liens avec des groupes du tiers monde et appuie des programmes de développement communautaire. Inter Pares travaille aussi à sensibiliser le public canadien et à faire des pressions politiques pour favoriser la compréhension des causes, des effets et des solutions aux problèmes de pauvreté dans le monde. Le personnel d'Inter Pares forme une équipe de gestion coopérative qui s'appuie sur le principe de parité — parité de salaire et de responsabilité. Tous les membres du personnel partagent le travail administratif et participent à la collecte de fonds.

Inter Pares est à la recherche de deux personnes pour remplir les postes de coordonnateur ou coordonnatrice des relations avec les donateurs et d'agent ou agente de programme.

Coordonnateur ou coordonnatrice des relations avec les donateurs

La personne devra coordonner le travail de ses collègues pour le développement et la mise en oeuvre des stratégies de collecte de fonds et des relations avec les donateurs.

Agent ou agente de programme

La personne devra planifier, développer et gérer un programme d'activités avec des partenaires du tiers monde et en lien avec de nombreux groupes et individus au Canada. L'agent ou l'agente de programme devra également élaborer des stratégies pour revendiquer la justice et l'équité au niveau national et international à travers de nombreuses activités telles la représentation politique, l'organisation de rencontres et tournées, la recherche et l'analyse, la rédaction de documents divers et la recherche de fonds.

Qualités requises

La personne postulant à l'un ou l'autre des deux postes devra:

Être bilingue, avec une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

Posséder des compétences en gestion financière.

Être capable de travailler en équipe, et être capable de travailler sans supervision directe.

Avoir la flexibilité de travailler à des heures irrégulières, et être prête à voyager.

Posséder des connaissances en coopération internationale et/ou dans le domaine de l'action sociale au Canada.

Maîtriser des logiciels courants y compris le traitement de texte et une base de données.

Posséder une connaissance de l'espagnol serait un atout.

Salaire et conditions

Tous les membres du personnel d'Inter Pares reçoivent le même salaire de 37,904 \$, de même que des bénéfices marginaux généreux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre indiquant les raisons qui les motivent à faire leur demande à Inter Pares, avant le 16 janvier 1998, et en précisant le poste convoité, au Comité de sélection, Inter Pares, 58 rue Arthur, Ottawa, ON, K1R 7B9.

Carrières
&
Professions

Pour réservation
publicitaire, composez
985-3316
ou
1-800-363-0305

télécopieur
985-3390



Poste de chargée ou chargé de projets

Poste à trois jours/semaine
(pouvant devenir à temps plein)

- Initier et suivre la réalisation de projets de coopération en Afrique de l'Ouest
- Assurer le suivi administratif et financier des projets
- Appuyer les travaux d'information et de formation du CISO

Exigences

- Expérience de supervision de projets de développement en Afrique
- Bonne connaissance du milieu syndical et des ONG québécoises
- Connaissance et expérience de la gestion par résultats

Faites parvenir votre CV avant le 5 janvier 1998 au:

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)
9405 Sherbrooke est, Montréal (Québec) H1L 6P3
Télé.: (514) 356-0475

Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception.
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en cours.

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
FACULTÉ DE THÉOLOGIE



PROFESSEUR OU PROFESSEUSE DE PLEIN EXERCICE EN THÉOLOGIE AVEC SPÉCIALISATION EN ÉTHIQUE

Poste conduisant à la permanence

La Faculté de théologie est à la recherche d'un professeur ou d'une professeure de théologie avec spécialisation en éthique. (Nomination sujette à l'approbation du budget au rang de professeur adjoint).

Exigences:

- Doctorat en théologie.
- Bilinguisme: Français, Anglais (La personne aura à enseigner principalement en français).
- Le/la candidat(e) doit posséder: i) des compétences en théologie morale; ii) des connaissances des approches et des méthodes dans l'histoire de la théologie morale catholique; iii) une connaissance des problématiques (questions et des débats) contemporaines dans le domaine de l'éthique.
- Priorité sera donnée à une personne dont le dossier lui permet d'être rapidement admise à l'École des études supérieures et de la recherche.

Fonctions:

- Enseignement aux trois cycles [B.Th.; M.A.; L.Th.; Ph.D.(Th.); D.Th.].
- Élaboration d'un programme de recherche propre à son champ d'engagement et direction de travaux de recherche aux études supérieures.
- Accompagnement intellectuel des étudiant(e)s.
- Participation aux comités de la Faculté.

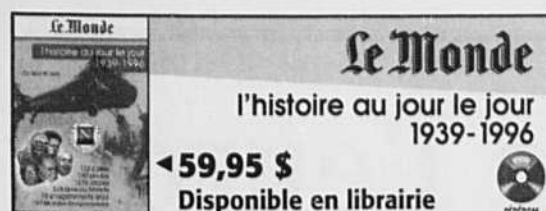
Traitement: Salaire et possibilité de promotion selon les normes de l'Université.

Entrée en fonction: Le 1^{er} juillet 1998.

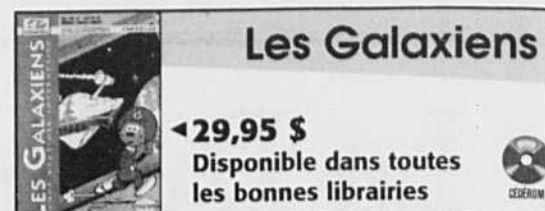
Les candidat(e)s doivent amener leur curriculum vitae, des relevés de notes officiels, une liste de leurs publications et trois (3) lettres de recommandation d'ici le 31 janvier 1998 à:

M. le Doyen de la Faculté de théologie
Université Saint-Paul
223, rue Main, Ottawa (Ontario), Canada K1S 1C4

Conformément aux exigences présentes en matière d'immigration au Canada, cet avis de concours s'adresse aux personnes de citoyenneté canadienne et aux personnes domiciliées en permanence au Canada.



LE DEVOIR PL@NETE



VITRINE DU CÉDÉROM

Deuxième envo-ho-ho-ho-lée

Le temps presse, Noël est à nos portes. Voici une dernière liste de suggestions pour ceux qui souhaitent glisser un cédérom sous le sapin.

MICHEL BÉLAIR
LE DEVOIR

On le sait maintenant: on n'explore pas un cédérom la zapette à la main. Il faut souvent creuser, laisser surgir les images, lire du texte à l'écran, cliquer dans les pixels comme s'il s'agissait d'ouvrir autant de possibles serrures. Mais déjà, les standards sont fixés très haut. Pour les amateurs d'art, par exemple, difficile d'oublier ces réalisations exceptionnelles que sont *Moi, Paul Cézanne*, *Le Mystère Magritte*, *Promenade dans l'art du XX^e siècle* et *Picasso*, que nous avons déjà recommandées à plusieurs reprises et qui sont toujours au haut de la liste. Mais pour ceux qui n'ont pas encore complété leurs achats du temps des Fêtes, voici une sélection des meilleurs titres de l'année, toutes catégories confondues.

RIVEN

Le digne successeur de *Myst* fait des ravages en Mac, en PC, en français et en plusieurs autres langues. C'est une grande réussite, d'une beauté époustouflante qui fait appel à l'intelligence, à la patience et, oui, à la contemplation. On y consacrerait des dizaines d'heures à explorer méticuleusement un paysage somptueux avant d'y découvrir peu à peu son propre rôle de sauveur. Un coffret de cinq cédéroms pour environ 60 \$.

L'ESSENTIEL DE LA MUSIQUE DU BAROQUE AU ROMANTISME

Une somme sur la musique présentée dans des décors éblouissants et avec une intelligence raffinée par un guide qui nous propose un voyage toujours surprenant. C'est tellement bien fait qu'on ne se rendra compte qu'après plusieurs heures de navigation... qu'on est dans une encyclopédie. Remarquable. Pour les mélomanes et pour toute la famille. Coffret de deux cédéroms hybrides pour environ 100 \$.

DÉCOUVERTES DU BIG BANG AU XXI^e SIÈCLE

Voici la première véritable encyclopédie multimédia francophone: visuellement, c'est une merveille. Conçue par modules et fondée sur l'image, on sera d'abord frappé par sa grande qualité graphique. On s'amusera ensuite à constater qu'on nous fait aborder les grands moments de l'histoire par petites touches fines tissées peu à peu une vision d'ensemble. Un grand handicap: cela ne roule que sur un ordinateur PC récent. Et puissant. Un coffret de cinq cédéroms pour environ 125 \$.

LA RÉSISTANCE EN FRANCE UNE ÉPOPÉE DE LA LIBERTÉ

Les mordus de l'Histoire trouveront ici de quoi se régaler: l'ouvrage est aussi fascinant que la période qu'il raconte. La somme des renseignements présentés, la façon de les amener, de les regrouper par thèmes et de les illustrer est proprement sidérante. Sans parler de la pertinence des documents sonores et visuels, de la qualité des textes et de la richesse de la documentation. Un cadeau à se faire à soi-même. Un cédérom hybride pour environ 70 \$.

PARIS — PROMENADES ET HISTOIRE

On en est au cinquième ou au sixième cédérom sur Paris, mais celui-ci est le bon. On y plonge dans le Paris des origines comme dans la grande métropole moderne dans des itinéraires séduisants qui nous révèlent à chaque image-écran des aspects insoupçonnés. La navigation à travers ces 2000 ans d'histoire est d'une simplicité et d'une efficacité remarquables. Un cédérom hybride pour environ 70 \$.

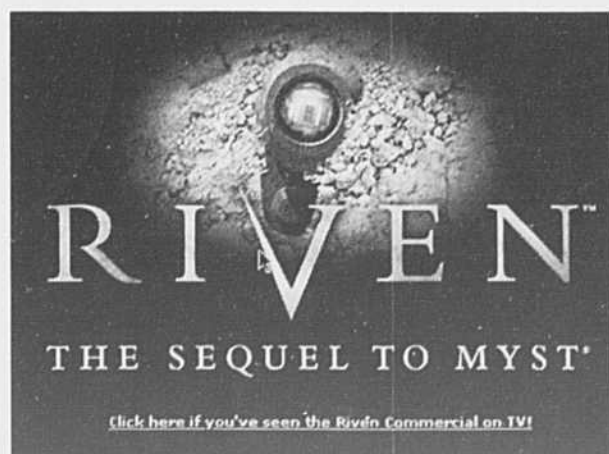
EINSTEIN, L'ESPRIT DU XX^e SIÈCLE

Un ouvrage beaucoup plus classique dans sa forme que tous les autres cités ici. Mais Einstein est Einstein et on verra comment son génie en est venu à s'exprimer après une enfance de quasi-attardé. Sa vie, son amour de la musique, la genèse de ses théories, leurs applications, ses nombreuses prises de position sur tous les sujets, tout cela est raconté avec un immense respect et avec beaucoup d'efficacité, malgré quelques «dramatisations» plutôt somnolentes. Un cédérom hybride pour environ 55 \$.

TIMELAPSE

Bien sûr, c'est à classer dans la catégorie des jeux. Mais il y a jeux et jeux. *Timelapse*, c'est une histoire aussi fascinante qu'inraisemblable dans des décors qui atteignent presque la qualité de ceux de *Riven*. Vous mettez des semaines à suivre les traces d'un prof d'archéologie de l'île de Pâques jusqu'à l'Atlantide engloutie en passant par l'univers des Mayas et des Anasazis. Somptueux et déroutant. Un coffret de quatre cédéroms (Mac ou PC) pour environ 60 \$.

mbelair@ledevoir.com



INFORMATIQUE

Le Power Macintosh G3: le meilleur de deux mondes?

ANDRÉ SALWYN

Utilisant le processeur PowerPC G3 fabriqué par IBM et Motorola, Apple nous propose un des ordinateurs les plus rapides qui existent sur le marché à l'heure actuelle.

Cet ordinateur, le Power Macintosh G3, est aussi capable — pour la première fois — de faire fonctionner des programmes écrits pour PC à des vitesses égales sinon supérieures à celles de vrais PC grâce à un logiciel d'émulation appelé *Virtual PC*.

Ce n'est certes pas la première fois que Apple offre un ordinateur hybride mais, dans le passé, les performances de l'appareil en mode Windows ont toujours été inférieures. Cette carence, que de nombreux observateurs soupçonnaient d'être voulue, aurait eu pour but de prouver la supériorité des produits Apple, aussi bien matériels que logiciels. Malheureusement, cela n'a pas marché pour l'entreprise, qui a vu sa part de marché fondre comme beurre au soleil devant l'expansion inexorable des PC, même si ces derniers n'étaient pas toujours aussi performants.

Aujourd'hui, avec moins de 6 % du marché mondial, Apple revient cependant à la charge avec plusieurs produits qui impressionnent et par leur qualité et par leur performance.

En termes de rapidité, par exemple, le Power Macintosh G3 est en fait plus performant en mode PC que la grande moyenne des ordinateurs PC équipés de processeurs Pentium lors de l'utilisation de programmes écrits en 16 bits. D'ailleurs, dans le but évident d'exploiter cet avantage, *Virtual PC* est maintenant livré avec une version complète de *Windows 95* qui permet d'utiliser tous les grands logiciels disponibles pour cette plate-forme.

Il faut dire cependant que cette performance n'est pas aussi bonne avec des programmes écrits en 32 bits mais elle reste quand même appréciable. Par exemple, une fois chargé le traitement de texte Word pour Windows (en version 32 bits) s'affiche en 9 secondes sur un Power Macintosh G3 cadencé à 233 MHz alors que sur un PC utilisant un Pentium 166 MHz, cet affichage prend 20 secondes ce qui est plus que respectable même en tenant compte de la différence de puissance des processeurs.

Certes, il faut le dire, certains ajustements sont nécessaires quant à la résolution de l'affichage sur l'écran, mais avec les nouveaux moniteurs d'Apple, comme le moniteur 720 à ba-

Select a configuration



Good

Power Macintosh G3 Minitower
- 233MHz G3 processor
- 512K L2 "backside" cache
- 32MB RAM
- 4GB EIDE hard drive
- 24x (max) CD-ROM drive
- Audio card
- 6MB video RAM
\$2,449.00



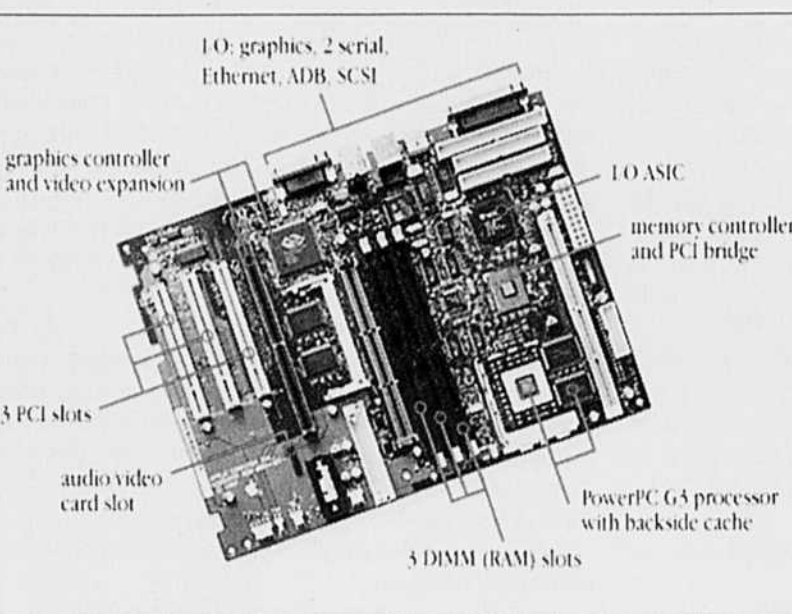
Better

Power Macintosh G3 Minitower
- 266MHz G3 processor
- 512K L2 "backside" cache
- 64MB RAM
- 4GB EIDE hard drive
- 24x (max) CD-ROM drive
- 100MB Zip drive
- Audio/Video card
- 6MB video RAM
- K56flex internal modem
Apple ColorSync Display (17"/16.1" viewable)
\$4,223.00



Best

Power Macintosh G3 Minitower
- 266MHz G3 processor
- 512K L2 "backside" cache
- 64MB RAM
- 6GB EIDE hard drive
- 24x (max) CD-ROM drive
- 100MB Zip drive
- Audio/Video card
- 6MB video RAM
- K56flex internal modem
Apple ColorSync AV Display (20"/19" viewable)
\$5,548.00



layages multiples, ces ajustements se font sans problèmes et sans avoir à éteindre ou à mettre l'appareil en veilleuse.

Côté fonctionnalités de Windows, on peut donc dire que le Power Macintosh G3 se comporte comme un vrai PC, à l'exception, cependant, des jeux et, en particulier, ceux qui utilisent du son et des graphiques de haute gamme.

Si l'on charge le simulateur de vol écrit pour *Windows 95*, par exemple, on perd le son dès que le programme entre dans sa phase active, et l'affichage à l'écran rappelle celui des vieux écrans VGA. Le simulateur fonctionne quand même mais il reste du travail à faire de ce côté.

Toutefois, même si les jeux font partie des plaisirs qu'un ordinateur peut offrir, aujourd'hui on pense surtout à la productivité, et le PowerPC Macintosh G3 a été essentiellement conçu avec cet objectif en tête.

Steve Jobs, le chef de la direction d'Apple (par intérim), est très clair à ce sujet: «Il est temps de penser de façon différente quand on parle de performance, la nouvelle puce, les nouvelles conceptions et configurations de G3 offrent vitesse, encore de la vitesse et toujours davantage de vitesse à nos clients Macintosh».

Il est certain que, avec des logiciels écrits pour le Mac, les performances du nouvel ordinateur sont bien supérieures à celles de ses prédécesseurs.

Le processeur G3 PowerPC incorpore une nouvelle approche quant à l'antémémoire qui arrive à presque doubler la performance de systèmes roulant avec un processeur PowerPC603e. Cela se traduit par des gains importants de puissance.

Ceci sera particulièrement apprécié par tous les graphistes, par exemple, qui font face à des tâches exigeantes comme la correction d'une composition sur écran. Et là où cette puissance sera aussi appréciée sera sur Internet lors de l'élaboration de sites Web multimédias.

Apple a fait de gros efforts dans le domaine du prix de ses ordinateurs et aussi dans le domaine de la flexibilité des architectures. Les systèmes Power Macintosh G3 sont offerts en configuration bureau ou mini-tour et devraient être disponibles pour Noël.

Le modèle bureau, dont le prix de base a été fixé à 2899 \$ CAN, est livré avec un processeur cadencé à 233 MHz, 32 Mo de mémoire vive (pouvant être portée à 192 Mo), un disque dur de 4 Go, un lecteur de disque optique compact 24x. L'appareil comprend aussi une mémoire vidéo SGRAM de 2 Mo, une antémémoire de 512 K, niveau 2, et deux baies SCSI de 3,5 po permettant d'ajouter des unités de stockage supplémentaires.

Avec un processeur 266 MHz et une unité Zip Iomega interne, le prix de l'appareil passe à 3499 \$. Le modèle mini-tour, dont le prix a été fixé à 4399 \$ CAN, comprend en plus un disque dur de 6 Go.

On sait que Apple a établi un magasin sur Internet permettant à ses clients de commander directement un appareil sur mesure. Cet avantage n'est pas encore disponible au Canada mais devrait le devenir au cours de l'année prochaine.

Pour les millions de clients potentiels dans les domaines de l'édition, de la médiatisation et de la productivité générale, les nouveaux ordinateurs d'Apple offrent des caractéristiques, une qualité et une fiabilité supérieures, sans compter la vitesse d'exécution qui s'avère la plus rapide sur le marché à l'heure actuelle.

Si on ne peut aller jusqu'au point de dire que le dernier ordinateur de l'entreprise offre aux utilisateurs le meilleur de deux mondes, on ne peut cependant nier le fait qu'il s'en approche beaucoup.

Pour plus de renseignements sur les produits, se rendre sur le site Web de Apple à l'adresse suivante: <http://www.apple.com>

salwyn@montrealnet.ca

Un petit juge gronde Microsoft

FRANCIS PISANI

San Francisco — Microsoft vient de se faire taper sur les doigts par un simple juge. Thomas Penfield Jackson a décidé, il y a une dizaine de jours, d'interdire provisoirement à la compagnie de Bill Gates de vendre comme un seul logiciel son système d'exploitation et son navigateur. Mais il ne l'a pas condamné pour autant à payer le million de dollars par jour demandé par le département de la Justice.

Le système d'exploitation est ce qui fait marcher l'ordinateur. C'est dans ce domaine que Microsoft s'est imposé au point de contrôler aujourd'hui près de 90 % du marché des ordinateurs personnels. Sa dernière version est *Windows 95*. Le navigateur est ce qui permet de surfer sur la toile. Celui de Microsoft s'appelle *Internet Explorer* (IE). Dans ce domaine, où il s'est lancé avec retard, faute d'avoir compris à temps l'importance d'Internet, Microsoft est en seconde position derrière *Netscape Navigator*. Mais le fait d'obliger les fabricants d'ordinateurs à intégrer *Internet Explorer* à *Windows 95* a beaucoup joué dans la vitesse avec laquelle Microsoft a rattrapé son retard. En un an, IE est passé de 20 % à près de 40 % du marché, alors que Netscape passait de 73 % à 57 % selon des chiffres publiés à la mi-novembre par DataQuest, une entreprise d'étude.

En faisant connaître son sentiment tôt, Thomas Penfield Jackson permet à Microsoft d'en tenir compte dans son calendrier de développement de *Windows 98* (qui doit sortir en juin de l'année prochaine). En effet, s'il avait attendu d'avoir tous les éléments requis, il aurait été trop tard et sa décision — si elle était alors confirmée — aurait pu ne pas être matériellement applicable ou beaucoup trop coûteuse. L'intégration du navigateur au système d'exploitation est au cœur de *Windows 98*, qui devrait permettre d'accéder indifféremment à une information se trouvant sur le disque dur de l'utilisateur ou sur Internet.

En fait, la plupart des observateurs relèvent une ambiguïté dans la décision du juge Jackson qui spécifie, d'une part, qu'elle s'applique aux «produits qui suivront», alors que, d'autre part, il accorde à Microsoft le droit de mettre sur le marché des «produits intégrés». Encore impose-t-il des limites. S'opposant à «la prétention de Microsoft d'avoir un pouvoir absolu de décision sur la composition de son système d'exploitation», le juge estime que cette liberté «s'arrête en tout cas au point où elle violerait les lois antitrust établies».

Une solution consisterait, pour Microsoft, à offrir deux versions de *Windows 98*, l'une avec navigateur intégré et l'autre sans. Cela ouvrirait de nouvelles possibilités à Netscape, pour qui le schéma d'intégration d'IE à *Windows 98* fermait toute possibilité. C'est essentiel pour cette entreprise rivale de Microsoft, mais c'est aussi tout le cœur du débat. Le juge a écrit en toutes lettres: «La probabilité que Microsoft non seulement continuera à renforcer son monopole sur les systèmes d'exploitation [...] mais pourrait acquérir un autre monopole sur le marché des navigateurs sur Internet est tout simplement trop importante pour être tolérée indéfiniment tant que le cas n'est pas définitivement tranché». De son côté, Joel Klein, sous-procureur général chargé des affaires antitrust, estime que la décision indique clairement aux principaux acteurs qu'ils sont sur le même pied d'égalité («on a level playing field») pour ce qui est de mettre en vente leurs produits.

Mais rien n'est joué et personne ne pense sérieusement que Microsoft va changer de conduite du fait de cette décision. La compagnie de Redmont a d'ailleurs annoncé le 15 décembre qu'elle entendait interjeter appel. Sa position hégémonique dans le domaine des ordinateurs personnels demeure, et Bill Gates continuera de s'en servir. Son navigateur est maintenant au moins aussi bon que celui de Netscape (beaucoup d'analystes le trouvent meilleur) et il n'a aucune raison de cesser de le donner au lieu de



Bill Gates

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

le vendre. Netscape estime jusqu'à présent ne pas être en mesure d'en faire autant, et les fabricants d'ordinateurs n'ont pas, dans de telles conditions, de raison de ne pas inclure *Internet Explorer* dans l'ensemble de logiciels qu'ils fournissent avec leurs machines.

Mais la décision du juge Jackson permet au moins une bataille, d'autant plus probable qu'elle surgit à un moment où les adversaires de Microsoft sont rejoints par tous ceux qui craignent simplement les effets de son quasi-monopole dans le domaine des ordinateurs personnels et sa volonté

d'adoindre à son empire télévision, câble, cinéma, agences de voyages, banques d'images, médias, etc.

fpisani@best.com

NDLR: Vendredi, le juge Jackson a fixé au 13 janvier la date d'une audience publique. Celle-ci sera consacrée à ce point essentiel de la défense du géant des logiciels: en fait, Microsoft devra démontrer devant un tribunal de la capitale américaine la véracité de ses affirmations selon lesquelles ôter les capacités Internet du système central des ordinateurs rend celui-ci inopérant.

LE DEVOIR

LES SPORTS

Le Canadien dispute quatre matchs en 5 soirs

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le Canadien profitait hier d'une deuxième journée de congé en six jours, au milieu d'une exceptionnelle séquence de quatre matchs en cinq soirs, du jamais vu avant cette saison.

C'est exigeant et, comble de malheur, on ne peut pas donner à certains joueurs tous les «remontants» qu'on souhaiterait. *Because* les Olympiques.

«*Tout ce qui est à base de stimulants, comme de simples décongestionnants par exemple, sont interdits*», affirme le thérapeute Gaëtan Lefebvre, qui a reçu comme ses collègues la liste complète de tous les médicaments interdits. Les joueurs, du moins ceux qui iront à Nagano, sont bien avisés de consulter le personnel médical de l'équipe avant de prendre le moindre médicament. Des remèdes banals pour soigner le rhume, par exemple, contiennent souvent de l'éphédrine, qui agit comme stimulant.

Lefebvre ne cache pas que tous ces produits qui contiennent des stimulants, des «drogues» tout à fait légales en temps normal, sont populaires auprès des athlètes. Les tests de dopage sont susceptibles d'être faits à partir de trois mois avant les Jeux.

Malade récemment, Eric Lindros devait constater entre deux éternuements: «*A peu près tout ce que je prendrais normalement est interdit. J'imagine que je vais devoir rentrer à la maison et prendre un sauna.*»

Le Canadien est une des sept formations de la Ligue nationale cette saison

à devoir vivre au rythme de quatre matchs en cinq soirs, qui n'est pas du tout celui auquel un sport comme le hockey devrait être joué.

C'est évidemment à cause du calendrier resserré pour faire place aux Jeux de Nagano.

Comme tant d'autres, Lefebvre redoute les blessures susceptibles d'être causées par la fatigue et le manque de récupération.

Outre ces quatre matchs en cinq soirs, le Canadien doit livrer trois rencontres en quatre soirs à 14 autres reprises, dont deux fois à l'intérieur d'une séquence de quatre en six.

Mais Alain Vigneault le répète souvent: le calendrier est épuisant pour tout le monde.

Ainsi, l'autre soir, quand les Flyers sont venus en ville, ils en étaient justement à leur quatrième match en cinq soirs et ils ont battu le Canadien 3-1!

Plus facile

D'autre part, le Canadien aura déjà disputé 44 de ses 82 matchs, soit plus que quiconque, au retour de son long voyage du temps des Fêtes, soit au lendemain de son match à Vancouver le 3 janvier.

Après le 10 janvier, et jusqu'au 18 avril, il ne lui restera plus que quatre séquences de trois matchs en quatre soirs. Le Canadien aura aussi une semaine sans avoir à disputer de match à la pause de la partie des étoiles et un congé de plus de deux semaines pendant les Jeux de Nagano.

Et trois voyages en Floride pour refaire le plein.

Quatrièmes centres du Canadien

Bordeleau et Tucker totalisent... deux buts

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Sébastien Bordeleau et Darcy Tucker, qui se partagent le rôle de quatrième centre du Canadien, totalisent deux buts et 13 points: deux buts et six passes en 23 matchs pour le premier, zéro but et cinq passes en 30 pour l'autre.

Ils ont beau avoir moins de temps de glace et un rôle avant tout défensif, leur contribution n'est pas suffisante et Alain Vigneault en convient.

«*On est encore à les évaluer*, dit-il. *Ce sont de jeunes joueurs supposés progresser. Ce sont deux joueurs à caractère offensif qui ont connu une belle carrière junior et il faut se demander dans quelle chaise on va les asseoir.*»

Les deux joueurs sont bâtis dans le même petit moule que trop de joueurs du Canadien déjà, notamment au poste de centre, et ils se disent conscients qu'au moins un des deux va éventuellement devoir partir. Vigneault a peut-être une préférence pour Tucker, à cause de la fougue et la robustesse qu'il apporte. Mais il a constaté lui aussi que son joueur ne fait peur à personne et qu'il reçoit sa part de durs coups en plus de perdre presque toutes ses bagarres.

Tucker troublé

Si un joueur comme lui ne dérange personne et n'obtient pas de points, en plus d'avoir le pire différentiel de l'équipe (moins-6), quelle est son utilité?

Vigneault avoue franchement que c'est ce qu'on va devoir juger bientôt.

Tucker est troublé et il n'en fait pas cachette: «*C'est difficile et frustrant pour moi. J'ai toujours été habitué à beaucoup de glace. Quand j'étais jeune il fallait qu'on me retire de force de la patinoire et là je ne joue plus. Même que ça va en diminuant, j'ai*

moins de glace que la saison dernière.» Il a pris part à 73 matchs en 1996-97, totalisant sept buts et 13 mentions d'assistance.

Tucker a fait connaître son mécontentement publiquement, se demandant s'il y avait un avenir pour lui à Montréal. «*Je veux jouer. Si je n'étais pas comme ça, ça ne serait pas moi.*» Il a été un grand gagnant et un leader impressionnant chez les juniors, un capitaine qui a gagné trois coupes Memorial à Kamloops.

Il souhaite malgré tout faire sa niche à Montréal car il estime que c'est un des endroits où il a de bonnes chances de goûter à la coupe Stanley.

Bordeleau aimerait en faire plus

Bordeleau, lui, commence par rappeler qu'il ne joue pas souvent. «*J'aimerais contribuer plus offensivement*, ajoute-t-il, *mais mon rôle est d'abord défensif.*» Jusqu'ici, il n'a pas été capable de s'imposer avec régularité. Les deux petits joueurs semblent d'ailleurs avoir de la difficulté à coller quelques bonnes performances de suite.

S'il est inquiet, Bordeleau le cache mieux que Tucker. «*J'apprends encore tous les jours et je m'améliore*», dit-il, en assurant qu'on apprend davantage à temps partiel dans la Ligue nationale qu'à jouer régulièrement dans la Ligue américaine.

Bordeleau est un Québécois pure laine (même s'il est né à Vancouver et a vécu longtemps en France) et il apprécie jouer dans sa cour, mais il est prêt à s'expatrier si ça lui donne une meilleure chance de jouer dans la Ligue nationale.

Après tout, l'organisation ne s'est pas gêné pour congédier son père, Paulin, de son poste d'entraîneur à Fredericton.

Vers Nagano

Dix Québécois sur 12 en patinage courte piste

ROBERT LAFLAMME
PRESSE CANADIENNE

Cent pour cent québécois... ou presque!

Le Canada sera représenté aux Jeux olympiques de Nagano par six Québécois — trois femmes et trois hommes — dans les épreuves individuelles de patinage de vitesse sur courte piste.

Au total, 10 athlètes québécois composent la sélection canadienne de 12 patineurs qui se rendra au Japon. Au sein du groupe des substituts, seuls Valérie Cavar, d'Ottawa, et le vétéran Derrick Campbell, de Cambridge (Ont.), qui en sera à ses troisièmes JO, ne sont pas de la Belle Province.

Isabelle Charest (26 ans) et Marc Gagnon (22 ans), deux espoirs de médailles qui participeront à leurs deuxièmes Jeux d'hiver, seront les

chefs de file des Canadiens.

Les éclopés Nathalie Lambert et Jonathan Gougoux se rendront à Nagano à titre de capitaines honoraires des patineurs canadiens.

Annie Perrault, de Rock Forest en Estrie, et Tania Vicent, de Montréal, prendront part aux épreuves individuelles (500 et 1000 mètres) en compagnie de Charest, Rimouskoise d'origine. François Drolet, de Les Saules, près de Québec, et Eric Bédard, de Sainte-Thècle, en Mauricie, accompagneront Gagnon, triple champion mondial natif de Chicoutimi.

Les trois patineuses de réserve chez les filles sont Christine Boudrias, de Montréal, Chantal Sévigny, de Sherbrooke et Cavar.

Outre Campbell, Mathieu Turcotte, de Sherbrooke, et Jonathan Guilmotte, de Montréal, complètent le sextuor masculin.

Dernier week-end de la saison régulière dans la NFL

Les Vikings accèdent aux éliminatoires

ASSOCIATED PRESS

Le naufrage étant évité, les Vikings du Minnesota ont maintenant une occasion — peut-être leur dernière — d'offrir à leur entraîneur Dennis Green sa première victoire en éliminatoires.

Les Vikings ont mis un terme à une séquence de cinq revers avec une victoire de 39-28 face aux Colts d'Indianapolis, hier, et ils ont du même coup assuré leur participation au tour éliminatoire pour une cinquième fois en six saisons sous la férule de Green. Les Vikings ont toutefois perdu quatre matchs éliminatoires avec Green.

«*C'est tout un soulagement*, a noté Randall Cunningham qui sera le cinquième quart à entamer un match éliminatoire avec Green. *Nous avons pu faire ce que nous voulions faire afin de nous qualifier.*»

Cunningham a effacé trois interceptions avec quatre passes de touché, dont trois à Cris Carter. Les Vikings (9-7) ont aussi vu Robert Smith amasser 160 verges de gains au sol et leur unité défensive effectuer trois interceptions qui ont mené à 15 points.

Les Vikings sont à vendre et Green n'est pas au mieux avec la direction de l'équipe. Il ne sera probablement pas de retour l'an prochain.

Buccaneers 31 Bears 15

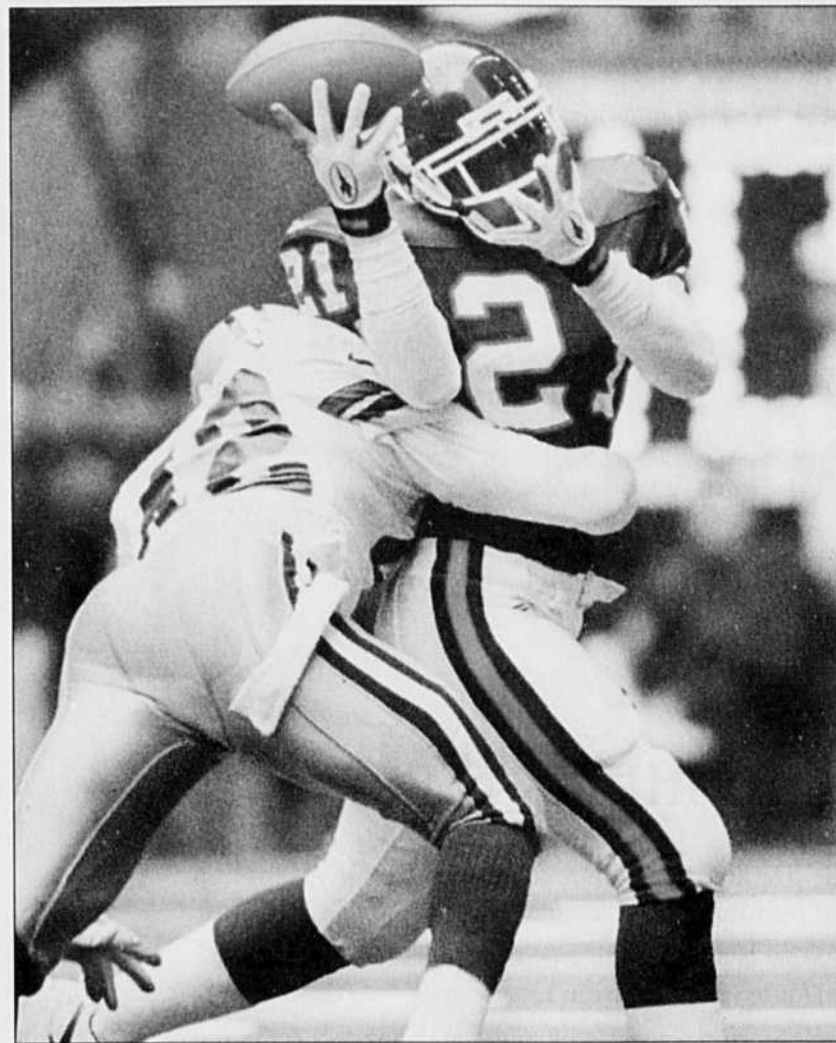
Karl Williams a marqué un touché lors d'un retour de botté de 61 verges et Warrick Dunn a amassé plus de 100 verges de gains au sol pour une cinquième fois cette saison dans un triomphe de 31-15 des Buccaneers de Tampa Bay face aux Bears de Chicago.

Dunn a effectué la plus longue course de l'histoire de Tampa Bay (76 verges) et il a conclu la rencontre avec 119 verges de gains en 16 courses. Cette victoire permet aux Buccaneers (10-6) d'égaliser leur plus grand nombre de gains dans une saison et d'entamer les éliminatoires à domicile la semaine prochaine.

Chiefs 25 Saints 13

Les Chiefs de Kansas City ont conclu leur calendrier régulier avec un gain de 25-13 face aux Saints de La Nouvelle-Orléans, mais Elvis Grbac a peiné à son retour au jeu.

Grbac, à son premier match depuis une fracture à la clavicule il y a six se-



REUTERS

Le n° 21 des Giants de New York, Tiki Barber, serré de près par Charlie Williams (42) des Cowboys de Dallas, échappe une passe de son coéquipier Dany Kanell au deuxième quart du match d'hier entre les deux équipes.

maines, a connu une toute petite journée de 5-en-14 pour 51 verges dans ce match où les Chiefs (13-3) ont surtout tiré parti des erreurs des Saints (6-10). Les Chiefs bénéficient d'un laissez-passer au premier tour et ils disputeront tous leurs matchs à domicile durant les éliminatoires.

Oilers 16 Steelers 6

Les Oilers du Tennessee l'ont emporté 16-6 contre les Steelers de Pittsburgh qui ont tout de même enlevé le titre de la section centrale de l'Association américaine puisqu'il n'ont pas perdu par plus de 64 points.

Yancey Thigpen a capté six ballons

pour 84 verges et un record de 1398 verges pour la saison. John Stallworth (1395 verges) détenait la marque pour un receveur des Steelers (12-4) depuis 1984.

Giants 20 Cowboys 7

La pire saison des Cowboys de Dallas depuis 1989 s'est conclue avec la meilleure performance des Giants de New York depuis des lustres.

Les Giants ont complété leur série de rencontres contre les équipes de la section est de l'Association nationale sans subir une seule défaite à la suite avec une victoire de 20-7 contre les Cowboys (6-10).

HOCKEY

Samedi

Philadelphie 2 Floride 0
N.Y. Rangers 2 Tampa Bay 2
Los Angeles 4 Calgary 1
N.Y. Islanders 4 Boston 3
Washington 2 Caroline 1
Montréal 4 Ottawa 1
Dallas 2 Edmonton 1 (P)
St. Louis 4 Pittsburgh 1
Toronto 3 Phoenix 2
Chicago 5 Vancouver 0

Hier

Buffalo à N.Y. Rangers, 19h.
San Jose à Anaheim, 20h

Aujourd'hui

Detroit à Boston, 19h30.
Edmonton à Montréal, 19h30.
Ottawa à NY Islanders, 19h30.
St. Louis à Tampa Bay, 19h30.
Los Angeles à Chicago, 20h30.
Calgary à Anaheim, 22h30.

CONFÉRENCE DE L'EST

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Pittsburgh	37	18	11	8	100	88	44
Montréal	37	19	14	4	107	90	42
Boston	36	16	14	6	91	92	38
Ottawa	36	15	17	4	88	86	34
Caroline	36	13	18	5	93	100	31
Buffalo	33	11	16	6	81	93	28

Section Atlantique

New Jersey	34	23	10	1	106	67	47
Philadelphie	36	20	9	7	101	78	47
Washington	36	16	13	7	103	98	39
N.Y. Islanders	35	15	15	5	97	92	35
N.Y. Rangers	37	10	15	12	96	103	32
Floride	36	12	18	6	88	108	29
Tampa Bay	34	7	21	6	62	105	20

CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale

Dallas	37	24	9	4	118	77	52
Detroit	36	20	9	7	118	91	47
St. Louis	37	21	12	4	109	86	46
Phoenix	36	14	16	6	97	102	34
Toronto	34	12	17	5	78	93	29
Chicago	35	11	17	7	77	86	29

Section Pacifique

Colorado	37	18	8	11	110	93	47
Los Angeles	34	14	14	6	101	87	34
San Jose	35	13	18	4	87	98	30
Anaheim	35	12	17	6	80	107	30
Edmonton	36	11	17	8	83	102	30
Vancouver	36	11	20	5	103	122	27
Calgary	37	10	20	7	93	111	27

FOOTBALL

Hier

Baltimore 14 Cincinnati 16
Chicago15 Tampa Bay 31
Indianapolis 28 Minnesota 39
N.-Orléans 13 Kansas City 25
New York Giants 20 Dallas 7
Philadelphie 32 Washington 35
Pittsburgh 6 Tennessee 16
Atlanta 26 Arizona 29
Jacksonville 20 Oakland 9
New York Jets 10 Detroit 13
San Diego 3 Denver 38
San Francisco à Seattle, 20h

Aujourd'hui

N.-Angleterre à Miami, 21h
(Fin du calendrier régulier)

ma tranquillité d'esprit

MONTRÉAL
c'est toi *ma* ville!

La qualité de vie à Montréal, c'est de pouvoir déambuler en toute quiétude dans ce décor magnifique qui va du fleuve à la montagne, quelle que soit l'heure de la journée.

C'est aussi de constater à quel point les nombreux corridors de notre incroyable ville «souterraine» regorgent de biens et services de toutes sortes.

Comme d'autres Montréalais et Montréalaises qui ont beaucoup voyagé, j'apprécie cette grande liberté de mouvement que l'on ne retrouve pas ailleurs.

Madeleine Arbour
Madeleine Arbour et associés



Canada

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

19^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO

Un classique du temps des Fêtes: les spectacles de cirque au pays de la princesse Caroline.

TVA, 17h

AU POSTE

Vous connaissez l'inspecteur Fowler, vous? C'est un inspecteur de police interprété par ... Rowan Atkinson, le Mr Bean lui-même. Et tout au long des Fêtes, on présente les aventures de ce nouveau héros, qu'on promet aussi désopilantes que celles de Bean.

Radio-Canada, 18h30

GREAT ADVENTURES OF THE 20^e CENTURY

Avec le film du même nom, le *Titanic* revient à la mode. Ce documentaire d'une heure veut étudier la façon dont le naufrage a été accueilli de par le monde.

Global, 21h

MADEMOISELLE MOREAU

Une entrevue réalisée à New York il y a deux ans avec une actrice fabuleuse, Jeanne Moreau.

Canal D, 22h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

ALI BABA

ET LES QUARANTE VOLEURS

(4) Fr. 1954. Conte de J. Becker avec Fernandel, Samia Gamal et Henri Vilbert. Les multiples aventures d'Ali Baba devenu subitement riche par la découverte d'un trésor.

Canal D 13h

HANS CHRISTIAN ANDERSEN

(4) É.U. 1952. Comédie musicale de C. Vidor avec Danny Kaye, Zizi Jeanmaire et Farley Granger. Un cordonnier de village doublé d'un conteur populaire vient en aide à une ballerine qu'il croit malheureuse.

TQS 14h

LA BALLADE DES DALTON

(4) Fr. 1978. Dessins animés de R. Goscinny et Morris. Un cow-boy errant surveille des bandits redoutables qui, pour toucher un héritage, doivent éliminer les membres du jury qui a condamné leur oncle.

TQ 18h30

ASCENSEUR

POUR L'ÉCHAFAUD

(2) Fr. 1957. Drame policier de L. Malle avec Maurice Ronet, Jeanne Moreau et Georges Poujouly. Un homme machine un crime parfait et prévoit tout, sauf une panne d'ascenseur.

Canal D 23h



Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS

HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 1997 ainsi que les 1er et 2 janvier 1998. Nos bureaux seront fermés.

RÉSERVATION ET MATÉRIEL

Publication des mercredis 24 et 31 déc.: les lundis précédents avant 9h
Publication des samedis 27 déc. et 3 janv.: les lundis précédents avant 10h
Publication des lundis 29 déc. et 5 janv.: les mardis précédents avant 14h
Publication des mardis 30 déc. et 6 janv.: les mercredis précédents avant 12h

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE LASALLE, NO DE CAUSE: 9701-36793 JOHN PIKE, Saisissant, -VS- BEDARD PHILIP, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 11h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 735, OTTAWA, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Nissan Maxima 1982, immatriculé: 081 BHK, no. série: JH1HVD158CT030926. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 552314151, VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- BOUCHARD MANON, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Honda Civic 1985, immatriculé: ZXY 428, no. série: JHM4K530F5802039. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 613240666, 700306935, 700306946 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- CHARBONNEAU PATRICK, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Honda Civic 1985, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 640413130, VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- MARQUES ANTONIO, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Volvo 242 1981, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 644095550, 645373400, 645467992 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- BOUCHARD MANON, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Honda Civic 1985, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

MONTRÉAL, Saisissant, -VS- BOSSE DANY, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Mazda B-2000 1986, immatriculé: 968 AHM, no. série: JM2UF111XG0505930. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 552314151, VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- BOUCHARD MANON, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Honda Civic 1985, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 613240666, 700306935, 700306946 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- CHARBONNEAU PATRICK, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Honda Civic 1985, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 640413130, VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- MARQUES ANTONIO, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Volvo 242 1981, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 644095550, 645373400, 645467992 ET ALS. VILLE DE MONTRÉAL, Saisissant, -VS- BOUCHARD MANON, Saisi. Le 15 janvier 1998 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE AU 150, DUKE, en la ville et district de MONTRÉAL, sera vendu par autorité de Justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Honda Civic 1985, immatriculé: 573 BLG, no. série: YV1AX127B3191371. Montréal, le 18 décembre 1997. LUC VALADE, H.J. DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, s.e.n.c. TEL: 875-9111.

été remise au greffe à l'intention de MIGUEL AZNARAN. Lieu: Montréal Date: 16 décembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 500-12-239489-978 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT CHRISTELE KONE Partie demanderesse SYLVIO MERANVILLE Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à SYLVIO MERANVILLE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de SYLVIO MERANVILLE. Lieu: Montréal Date: 16 décembre 1997 MICHEL MARTIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 500-04-013105-979 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT DAME ELENA MARGARITA CAMPOS Partie demanderesse M. LUIS CORNEJO-OLIVA Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à M. LUIS CORNEJO-OLIVA, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Luis Cornejo-Oliva. Lieu: Montréal Date: 16 décembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 500-12-239432-978 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: MARIA WANDA RACIBOR Partie demanderesse HENRYK BARTAS Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à HENRYK BARTAS, de comparaître au Palais de Justice, situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de HENRYK BARTAS. Lieu: Montréal Date: 9 décembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 500-12-239506-979 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: LE GREFFIER-ADJOINT SONIA BENITES Partie demanderesse MIGUEL AZNARAN Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à MIGUEL AZNARAN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 Est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce et de l'avis de dénonciation des pièces et de la liste des pièces à

Partie demanderesse TERRANCE WILLIAMS Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à TERRANCE WILLIAMS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de TERRANCE WILLIAMS. Lieu: Montréal Date: 19 novembre 1997 MICHEL MARTIN, G.A.

PRENEZ AVIS que Claude-Hélène Langevin, domiciliée au 245 Place de la Montagne, à Sainte-Julie, district judiciaire de Longueuil, province de Québec, JOL 2S0, Canada, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son prénom en celui de CLAUDE-ELAINE.

Me Jacques Jutras, JUTRAS LAMOUREUX, AVOCATS

PRENEZ AVIS que CLAIRE MARIE LEBOEUF en ma qualité de mère, domiciliée au 4318, Madison, Montréal, Québec, Canada, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer le nom de ANNE MARIE GWENDOLEN SMITH en celui de ANNE MARIE GWENDOLEN SMITH LEBOEUF. Montréal, le 19 décembre 1997

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par les présentes donné que le 10 décembre 1997, 9004-5162 QUÉBEC INC. (COMPAGNIE « A » INTERNATIONALE), a fait cession de ses biens et ayant sa principale place d'affaires au 5765, Paré, Mont-Royal, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7 janvier 1998 à 11 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal (Québec).

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic HENRY SZTERN, C.A. Syndic Administrateur 500, Place d'Armes Suite 1700 Montréal (Québec) H2Y 2W2 Tél.: (514) 282-1212 Téléc.: (514) 499-1966

Les maladies cardiovasculaires et les accidents vasculaires cérébraux causent chaque année 37% des décès au pays. FONDATION DES MALADIES DU CŒUR Donner. 1-800-367-8363 ou (514) 871-1531

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE CAUSE: 500-12-239086-972 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT DONNA FOSTER

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec



APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et les environs : 840-4903
Extérieur : 1-800-324-1759



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la ville d'Outremont, QUE:

1^{er} En date du 31 octobre 1997, M. Jean-Jacques Gladu a produit auprès de la municipalité, dans le cadre de son projet de mise aux normes de l'immeuble situé au 1105, avenue Van Horne, une demande de dérogation mineure dont l'objet consiste à permettre l'installation d'un escalier d'issue extérieur à l'arrière de ce bâtiment;

2^e L'installation de cet escalier aurait pour effet de déroger à la norme prévue à l'article 4.3 du Règlement de zonage 1177 qui est à l'effet que «pour les bâtiments autres que les habitations, aucun escalier extérieur donnant accès à un autre plancher que le rez-de-chaussée n'est autorisé...»;

3^e Le conseil statuera sur ladite demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à 20 heures le lundi 12 janvier 1998 à la salle des délibérations du conseil d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont;

4^e À cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;

5^e Dans l'éventualité où le conseil décidait d'accorder ladite demande de dérogation mineure, l'installation proposée de cet escalier serait alors réputée conforme aux dispositions du Règlement de zonage 1177 de la municipalité.

DONNÉ à Outremont, ce vingt-deuxième jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

Le greffier de la municipalité,
Mario Gerbeau, o.m.a.



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, assistante-greffière de la ville d'Outremont, que le conseil de ladite municipalité a, lors de sa séance régulière du 2 septembre 1997, adopté le Règlement 1263 ayant pour objet de modifier le Règlement 1171 relatif à la circulation et à la sécurité publique afin de pourvoir aux nouvelles règles de stationnement suivantes:

Chemin Bates (côté nord):

sur les parties de ce chemin comprises entre deux points situés à 5 mètres de chaque côté des deux entrées charretières de la propriété portant le numéro civique 41: stationnement prohibé en tout temps;

Chemin de la Côte-Sainte-Catherine (côté sud):

sur la partie de ce chemin comprise entre le boulevard Mont-Royal et l'avenue Fernhill: arrêt interdit en tout temps;

Mont-Royal (boulevard) (côté nord):

sur la partie de ce boulevard comprise entre un point situé à 5 mètres à l'est de l'entrée charretière de la propriété portant le numéro civique 1025 et un point situé à une distance de 81,5 mètres vers l'ouest: stationnement prohibé en tout temps;

sur la partie de ce boulevard comprise entre l'avenue Bolelei et un point situé à une distance de 5 mètres vers l'est: stationnement prohibé en tout temps;

sur la partie de ce boulevard comprise entre l'avenue Bolelei et un point situé à une distance de 5 mètres vers l'ouest: stationnement prohibé en tout temps;

sur la partie de cette avenue comprise entre l'avenue Saint-Just et un point situé à une distance de 5 mètres vers le sud: arrêt interdit en tout temps;

sur la partie de cette avenue comprise entre l'avenue Saint-Just et un point situé à une distance de 5 mètres vers le nord: arrêt interdit en tout temps.

Toute personne intéressée peut maintenant consulter ledit règlement au bureau de la soussignée situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures à 16h30.

DONNÉ à Outremont, ce 22^e jour du mois de décembre mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept.

L'assistante-greffière de la municipalité,
Lucie Tousignant, avocate

LE DEVOIR

CULTURE

Les paparazzi mis en cause

Le cinéaste japonais Juzo Itami met fin à ses jours

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Le metteur en scène japonais Juzo Itami, 64 ans, mondialement connu pour ses films sur la société japonaise contemporaine, a mis fin à ses jours samedi soir, sa maison de production accusant hier les paparazzi japonais de l'avoir harcelé.

Itami a laissé une lettre dans son bureau.

Selon la police de Tokyo, Itami s'est jeté dans le vide du haut du huitième étage d'un immeuble où se trouvait son bureau, dans un quartier chic de Tokyo. Aucun indice d'acte de malveillance n'a été décelé sur place.

Né à Kyoto en 1933, Juzo Itami s'était taillé une renommée mondiale pour ses films comme *Tampopo* (1986), *Les Funérailles* (1984), *Marusa No Onna* (A Taxing Woman) (1987), qui sont autant de fresques pleines d'humour et d'ironie sur un Japon en mutation partagé entre traditions et modernité.

Il a été retrouvé samedi soir dans une mare de sang au bas de l'immeuble où se trouvait son bureau. Il est décédé peu après son arrivée à

l'hôpital. Selon certains médias japonais, Itami entretenait une liaison avec une jeune femme de 26 ans, une actrice. Il comptait s'expliquer sur cette question devant la presse aujourd'hui.

Trois photos du couple prises à leur insu devaient être publiées dans *Flash*, un magazine à scandale nippon, accompagnées d'un texte explicite sur le metteur en scène.

«S'il n'y avait pas eu cet article dans ce magazine illustré, je suis certain que le metteur en scène ne se serait pas suicidé», a déclaré à la presse Yasushi Tamaki, le chef de Itami Production, qui a en même temps révélé l'existence d'une lettre laissée par Juzo Itami dans son bureau.

«Je prouverai mon innocence avec cette mort. C'est le seul moyen pour moi de prouver qu'il n'y avait rien [entre nous]», écrit le metteur en scène dans cette lettre.

Biographie

Juzo Itami était marié à une actrice, Nobuko Miyamoto, et père de deux fils. Il avait confié les premiers rôles à sa femme dans l'ensemble de ses

films. Fils du metteur en scène Man-saku Itami, Juzo Itami avait réalisé ses débuts comme acteur en 1960, jouant des rôles dans quelques films étrangers tels que *55 jours à Pékin* (1963) et *Lord Jim* (1965).

Sa carrière avait véritablement commencé avec le film *Les Funérailles*, qui décrit par le menu les rites funéraires extrêmement compliqués au Japon. Le film devint un succès instantané au Japon comme à l'étranger.

Tampopo fut un autre grand succès. Il raconte l'histoire d'une veuve qui, pour survivre, ouvre un petit restaurant de ramen, les soupes aux nouilles japonaises. Le film décrit avec beaucoup d'humour le détail des intrigues qui se nouent dans le quartier.

En 1992, Itami avait été assez grièvement blessé par coups de couteau portés contre lui par des Yakuza après la sortie d'un autre film, *Minbo No Onna* (1992), qui abordait la question très délicate au Japon du crime organisé.

Dans sa dernière production, *Marutai-no-Onna* (1997), Itami présente la vie d'une actrice témoin d'un

meurtre commis par une secte religieuse, un autre sujet particulièrement délicat au Japon, royaume des sectes.

Dans ce film, cette actrice décide de dire ce qu'elle sait au tribunal en dépit des menaces de la secte de rendre publique une liaison extramaritale.

«Cette fiction est basée sur des faits. Dans mon cas, de nombreuses personnes m'ont aidé à témoigner contre la pègre face à une assemblée de barons du crime», avait expliqué Itami dans une entrevue en octobre. «J'ai voulu exprimer mon respect à ces personnes et j'ai donc donné un rôle central à un témoin courageux», avait-il ajouté.

Itami avait révélé récemment à un hebdomadaire qu'il avait plusieurs projets de films, dont l'un sur la secte Aum Shinrikyo et son gourou Shoko Asahara, responsable de la mort d'une douzaine de personnes lors d'un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo en mars 1995.

La sœur cadette de Juzo Itami est mariée au célèbre écrivain japonais Kenzaburô Ôe, prix Nobel de littérature (1994).



Une scène du film *Tampopo* (1986), un des grands succès de Juzo Itami.

Pavarotti à Mostar



REUTERS

LE PLUS CÉLÈBRE ténor italien, Luciano Pavarotti, a inauguré hier, lors d'une brève visite à Mostar (sud de la Bosnie-Herzégovine) un centre de musique pour les jeunes, dont le coût est estimé à plus de trois millions de dollars, en compagnie d'autres stars internationales, comme le chanteur du groupe irlandais U2, Bono. Pavarotti a déclaré à cette occasion qu'il souhaitait que «ce centre devienne un lieu où tous les jeunes de Bosnie-Herzégovine et du monde entier vont pouvoir travailler ensemble et créer dans la paix». Ce centre, baptisé «le centre musical de Pavarotti à Mostar», a été financé en grande partie par des dons du ténor. Les fonds ont été récoltés par l'organisation internationale non gouvernementale War Child. Plusieurs milliers d'habitants de cette ville, toujours divisée depuis la fin de la guerre entre Croates et Musulmans, ont salué l'arrivée du ténor, également accompagné des chanteurs italiens Lorenzo Jovanotti et Zucchero. Ce centre, qui compte plusieurs studios et une école de musique, est situé dans la partie musulmane de Mostar, sur les bords de la Neretva, le fleuve couleuse émeraude qui traverse Mostar, où de longues lignes de ruines témoignent encore de la violence des combats qui s'y sont déroulés.

L'Égypte ouvre ses portes au public du Louvre

CÉCILE ROUX
ASSOCIATED PRESS

«Ca bouchonne trop devant le Sphinx!» Hier, le public s'est bousculé pour découvrir l'avant-dernière merveille du Grand Louvre, dont le réaménagement prendra fin en 1999. Sur un espace de 10 000 m², des salles rassemblant notamment les trésors de l'Égypte ancienne s'offrent pour la première fois aux yeux des visiteurs.

La foule, canalisée par des barrières métalliques, patiente dans le calme pour s'engouffrer dans le musée. Et à l'entrée de l'aile Sully, où les 5000 chefs-d'œuvre du département des antiquités égyptiennes logent dans des appartements pharaoniques, c'est la cohue, heureusement maîtrisée par les agents du Louvre.

Deux jours après l'inauguration par le président Jacques Chirac, le public est à son tour convié aux plaisirs de la découverte, gratuite hier et aujourd'hui.

«Tout nouveau, tout beau», souligne, amusé, un membre du service de surveillance. Mais passée la nouveauté, l'affluence va se tasser. Une chose est sûre: avec la *Vénus de Milo* et la *Jocande*, l'Égypte est une reine dans l'ancien palais des rois de France.

Aux premières loges, des visiteurs de tous âges et de toutes nationalités. On monte de longs escaliers, on s'arrête pour souffler. «C'est par là, l'Égypte!», lance un jeune à ses proches, pour l'expédition dominicale.

Des critiques

Certains sont venus poussés par la nostalgie. Après la croisière sur le Nil de décembre 1996 ou le voyage au Caire de février, on veut replonger dans les souvenirs de l'Égypte. La sortie s'accompagne parfois d'une légère déception, comme pour Daniel Legueulle, expert comptable, qui ne trouve pas «les immenses chars du musée du Caire».

Après quatre heures passées dans les 30 salles du département, François et Lionel Hoguet sont, eux, enthousiasmés. «J'ai trouvé ça sublime», s'enflamme cette salariée de l'Éducation nationale, en songeant déjà aux visites scolaires. Toutefois, ajoute-t-elle, «j'ai préféré le circuit chronologique au circuit thématique» — les deux principes pédagogiques visant à présenter les œuvres.

Mais tout le monde n'est pas allé au pays des pyramides. Pour certains, il s'agit simplement «de passer un moment en famille» ou de faire découvrir aux enfants un pan d'histoire.

Comme le résume un père à ses deux enfants en bouclant le parcours: «Bon, on a bien vu l'Égypte». Et dans un élan pédagogique: «Quand vous ferez la Grèce, on reviendra!».

Les 10 000 m² de salles réaménagées comprennent en effet, outre les œuvres de l'Égypte ancienne, des antiquités grecques, étrusques, romaines ainsi que des peintures et des dessins italiens des XVI^e et XVII^e siècles.

Les trésors égyptiens ont cependant plus d'attrait aux yeux du public, parfois critique. «Il manque des explications pour le profane», estime Frédéric Dufour, professeur d'arts plastiques. «Et les circuits sont mal faits. On est parfois obligé de repasser aux mêmes endroits.»

Tout est subjectif, car trois mètres plus loin, une mère juge que les salles sont «superbement aménagées et bien plus spacieuses qu'au temps de son enfance».

L'immensité des lieux ne va cependant pas sans poser des problèmes d'orientation.

Ainsi, à sa grand-mère qui demande si «on est déjà passé par là», une adolescente répond: «Non, c'est autre chose, même, c'est les antiquités orientales. Autrement, on s'en sortira plus!».

THÉÂTRE

Le «jeune Brecht» idéaliste revit à Orléans

Une œuvre de jeunesse, Dans la jungle des villes, est servie par un metteur en scène et des comédiens exceptionnels

JEAN-LOUIS PERRIER
LE MONDE

Orléans — (Œuvre de jeunesse de Brecht (il avait vingt-trois ans), *Dans la jungle des villes* est reprise pour la troisième fois en deux mois en France. Dans un décor noir et blanc, la mise en scène de Stéphane Braunschweig au Carré Saint-Vincent d'Orléans éclaire magnifiquement une pièce trop souvent jugée obscure. Elle est servie par deux remarquables interprètes: Philippe Clévenot et Olivier Cruveiller.

En moins de deux mois, *Dans la jungle des villes* aura été mise en scène trois fois en France (Lille, Toulouse, Orléans). La pièce est trop complexe pour y voir un simple effet de hasard. C'est un signe: aujourd'hui, à nouveau, les étudiants se dirigent spontanément vers Brecht. Et entend bien le prendre à la source. Obscurément, ils aspirent à retrouver autour des mots jungle et ville ce qui anime leur désarroi et leur résistance devant les injustices de la cité. *Dans la jungle des villes* (1921) est d'un Brecht de leur âge, flambeur à vif, dont la dimension libertaire, métaphysique, agacera sérieusement, trente ans plus tard, l'auteur de *L'Opéra de quat'sous*, au point qu'il la balaie sous l'appellation d'«idéaliste».

Or c'est précisément cet «idéalisme» — 100 % pur Brecht tout de même —, la possibilité «d'aller dans quatre directions, là où d'autres n'en ont qu'une seule» (pour citer un des personnages), qui paraît retenir les

metteurs en scène contemporains. L'œuvre, à peu près libre de commentaires, ne l'est pas de pièges. Elle se dérobe à la moindre erreur de distribution, à la première faute de rythme. Nulle autre pièce de Brecht n'expose plus vivement qui s'y engage. Tout se joue dès la première scène, à conquérir sur-le-champ, et à tenir trois heures durant. Ce dont s'acquitte magnifiquement Stéphane Braunschweig en soumettant l'intelligence du propos à celle du tempo, dans l'engagement physique sans faille des comédiens.

Nous sommes à Chicago en 1912. Au jeune bibliothécaire Garga (Olivier Cruveiller) et au négociant en bois Shlink (Philippe Clévenot), Brecht demande de «s'expliquer» à poings nus. Le match est un marché. Un combat à la fois réel et fantasmagique, qui n'aura jamais d'explication. Ce n'est pas son issue qui intéresse Brecht (il y en aura une cependant), mais sa forme. A contre B. Jeune contre vieux. Dialectique de l'empoignade sur fond œdipien: figure de père contre figure de fils et l'enjeu que deviennent mère, sœur ou famille; affrontement de races; lutte de classes; caractère faustien du récit enfin: Shlink Méphisto est un négociant moderne, il ne tente plus d'acheter une âme, mais une opinion, tout en se glissant dans la peau de l'autre.

L'échange est placé sous les auspices de Rimbaud. Garga passerait du livre (de la poésie) au trafic de bois (d'armes). Shlink passerait à la poésie. Tentative de renversement, sha-

dow boxing, nous dit Brecht, qui n'accorde qu'une seule ombre aux deux hommes. Assez pour contraindre l'un à disparaître. Braunschweig est parti de l'hypothèse qu'«une autre logique, celle plus pathologique du joueur, est venue s'immiscer dans la pure et saine logique du combat, tel un virus dans un programme: le joueur joue pour perdre, et cela, l'adversaire, le sportif, ne le comprend pas». Mais si Shlink perd, c'est par erreur sur le partenaire, sur le terrain. Shlink: «Vous vouliez ma fin, mais je voulais le combat. Pas le physique, mais le spirituel.»

Stéphane Braunschweig a installé un décor en noir et blanc, doublé d'une scène coupée en deux, pour ce trouble jeu de doubles. Pas d'arbitre. La dominante est sadomasochiste: violences verbales et physiques, humiliations subies et recherchées. Pas de pause entre les rounds. La rapidité des reprises est servie par deux combattants de première force, Philippe Clévenot est ce Malais qui vend sa vie à perte. Il promène une carcasse de mort-vivant insensible aux coups, au travail forcé. Sa voix est derrière lui, il va la chercher dans l'aigu de celui qui en a trop vu, agacé de savoir tout d'avance. Olivier Cruveiller lui oppose magnifiquement son tempérament de footballeur. Il passe en un tournemain de Rimbaud à Tapie, de la chair tendre à la peau dure. Il jette devant lui sa voix profonde, rocaillieuse, conscient de sa séduction, capable de passer partout en force. Encore un peu, et il finirait député.

EN BREF

Mort du peintre Wilfrid Moser

(AP) — Le peintre, dessinateur et sculpteur zurichois Wilfrid Moser est décédé vendredi à Zurich à l'âge de 83 ans des suites d'une embolie cérébrale, a annoncé le Kunsthaus de Zurich hier. Wilfrid Moser, né en 1914 à Zurich, s'est fait connaître dans les années cinquante à Paris comme l'un des pionniers de la «Deuxième École de Paris», de l'expressionnisme abstrait européen ainsi que du tachisme dont il est, selon le vice-directeur du Kunsthaus de Zurich, le plus important représentant suisse.

Décès d'une pionnière à Hollywood

(AP) — La productrice Dawn Steel, qui fut la première femme à présider un grand studio hollywoodien et qui a produit des succès tels que *Top Gun*, *Liaison fatale* et *Quand Harry rencontre Sally*, est morte samedi soir à l'âge de 51 ans, des suites d'un cancer du cerveau. Cette New-Yorkaise s'était installée à Los Angeles en 1978 pour travailler dans le département marchandage de Paramount Pictures.

ARTS VISUELS

La crise de l'art contemporain, version sud-africaine

FRÉDÉRIC CHAMBON
LE MONDE

Johannesburg — L'Afrique du Sud et l'art contemporain ont frôlé le divorce. Lâchée par son principal commanditaire au beau milieu de l'événement, la II^e biennale de Johannesburg devait fermer ses portes vendredi dernier, plus d'un mois avant la date prévue. À la dernière minute, une subvention du ministère de la Culture a permis la prolongation des expositions, quitte à en fermer une partie pour la période de Noël. Quelques jours plus tôt, la municipalité avait provoqué une surprise mêlée de fureur chez les organisateurs et les artistes en décidant d'interrompre son partenariat pour cause de difficultés financières. Quasiment en faillite, la Ville de Johannesburg cherche à faire des économies.

Même si elle est officiellement motivée par des raisons financières, la décision de la municipalité a valeur de désaveu pour la biennale. Elle s'inscrit dans un climat de controverse et d'incompréhension. Déconcertés par un art contemporain trop conceptuel à leur goût, des critiques sud-africains ont déclenché une véritable polémique par

voie de presse. À coups d'articles incendiaires, ils ont dénoncé «l'obscurantisme de rigueur» des œuvres.

Le commissaire de la biennale, Okwui Enwezor, Nigérien installé à New York, n'a pourtant pas ménagé ses efforts pour essayer de dissiper le malentendu. Le public n'a pas semblé convaincu. Il n'est pas venu en masse ou s'est montré désemparé. En invitant 160 artistes venus de 60 pays différents, M. Enwezor voulait faire de la biennale un événement majeur sur l'agenda de l'art contemporain international. Autour du concept de «routes du commerce», il souhaitait interpeller les Sud-Africains sur la place et l'identité de l'art dans la tourmente de la mondialisation. Le thème semblait porter dans un pays en train de s'ouvrir au reste du monde après les années de l'apartheid. Mais le projet s'est révélé trop ambitieux pour un public coupé, pendant des décennies, de tout contact avec l'art contemporain et préoccupé avant tout, dans sa grande majorité, par les difficultés de la vie quotidienne. La décision de la municipalité de faire peser ses efforts d'austérité sur une manifestation artistique en dit long sur la place accordée à la culture dans une société en pleine reconstruction.